

# TENDANCES PROSPECTIVES

[ SOCIÉTÉ ]



## CLASSES MOYENNES : QUEL AVENIR, QUELS IMPACTS ATTENDRE DE LEUR TRANSFORMATION ?

Décryptage - Tendances - Questions - Interviews

Cédric POLÈRE

Effectifs, niveau de vie  
des classes moyennes...  
La France est-elle à  
contre-courant ?

La tendance à la polarisation  
du marché du travail  
menace-t-elle  
les classes moyennes ?

Quelles sont les répercussions  
possibles de l'inquiétude des  
petites classes moyennes ?

Les classes moyennes  
sont-elles de plus en  
plus hétérogènes ?

# SOMMAIRE

## DÉCRYPTAGE..... p.3

- La classe moyenne en France au XX<sup>e</sup> siècle ..... p.3
- Qui appartient aux classes moyennes ? Deux approches différentes ..... p.4
- Des classes moyennes de plus en plus hétérogènes : trajectoires, vote, « choix » résidentiels... .. p.7

## TENDANCES..... p.9

- 1. Classes moyennes, des effectifs en déclin ? La France à contretemps..... p.9
- 2. En France le niveau de vie des classes moyennes résiste à la baisse ..... p.11
- 3. Depuis les années 90, la France ne va plus dans le sens de l'égalité en matière de revenus... p.12
- 4. Entre l'ouvrier non qualifié et l'agent de maîtrise, l'écart salarial se réduit..... p.15
- 5. La polarisation du marché du travail réduit la part des emplois intermédiaires..... p.16
- 6. Le numérique chamboule l'emploi ..... p.18
- 7. La polarisation de l'emploi menace aussi l'avenir des classes moyennes  
dans les pays émergents..... p.21
- 8. Les classes moyennes vivent un déclassement subjectif et réel ..... p.22
- 9. Des petites classes moyennes peu soutenues par l'État providence..... p.24

## QUESTIONS ..... p.26

### LES MULTIPLES RÉPERCUSSIONS POSSIBLES DES TENDANCES CONSTATÉES ..... p.26

- 1. Quel lien entre les perspectives d'avenir des classes moyennes et le vote ? ..... p.27
- 2. Les effets de la mondialisation sur l'emploi vont-ils diviser les classes moyennes ?  
Les amener à disparaître ? ..... p.29
- 3. Comment financer la protection sociale si les classes moyennes sont  
ou se sentent menacées ? ..... p.30
- 4. La paupérisation des classes moyennes est-elle un vecteur d'endettement et d'instabilité ? .... p.31
- 5. L'érosion des classes moyennes est-elle un risque pour la démocratie ?..... p.32

## INTERVIEWS..... p.34

- Grégory VERDUGO**, Maître de conférences en économie au Centre d'Économie de la Sorbonne  
(Université de Paris 1) ..... p.34
- Paul PASQUALI**, Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris 7 Diderot..... p.40

Malaise des classes moyennes, perspectives d'érosion, voire de disparition, au profit d'une société en sablier... Ces thèmes sont repris en boucle depuis une vingtaine d'années. L'avenir des classes moyennes est une question cruciale. Il conditionne dans une large mesure celui de nos sociétés, leur cohésion, leur assise démocratique. En France comme dans l'ensemble des pays développés, trois tendances semblent les fragiliser : la hausse des inégalités de revenus, la polarisation du marché du travail, le phénomène du déclassement social. Qu'en est-il vraiment ?

Les classes moyennes en France restent nombreuses, se réduisent fort peu, et prises dans leur globalité, elles ne s'appauvrissent pas. Le décalage est frappant entre la réalité telle que mesurée par les statistiques et un discours dramatisant sur les classes moyennes en voie de disparition et de paupérisation. Ce discours semble être nourri à la fois par un pessimisme français (France Stratégie, 2016), par l'importation des débats américains, mais aussi par des sujets réels de mécontentement (comme la stagnation des revenus, la difficulté pour une partie des classes moyennes à se loger dans les grandes villes...), et par un ressenti finalement assez juste des tendances (impact de la mondialisation et de la révolution numérique sur l'emploi, etc.). Comme le notait

- Régis Bigot, « Les classes moyennes sous pression », Crédoc, n°219, mars 2009.
- France Stratégie, « Lignes de faille. Une société à réunifier », rapport, 2016.

Nous avons fait le choix dans ce dossier de chercher à objectiver la situation et les perspectives des classes moyennes, en recourant aux travaux quantitatifs les plus récents. Quitte, parfois, à arriver au constat que ces travaux n'arrivent pas aux mêmes conclusions. En effet, il existe différentes façons de définir les classes moyennes, de sorte qu'en fonction des critères retenus, leur contour change, en terme d'effectifs dans la population totale et en terme de revenus.

## LA CLASSE MOYENNE EN FRANCE AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Il existe des groupes sociaux intermédiaires entre le haut et le bas de l'échelle sociale. Le constat est ancien, et ces groupes ont reçu des noms différents au cours de l'histoire. Dans son discours de Grenoble (26 septembre 1872) qui participe à la construction du « mythe » des classes moyennes, Léon Gambetta parle de « nouvelles couches ». Elles ont en commun d'avoir à construire leur position au lieu d'en hériter, en s'appuyant sur leur éducation, leur travail, leur talent, leur épargne, davantage que sur un patrimoine limité. Elles partagent aussi une aspiration à l'ascension sociale. On

Julien Damon dans une chronique, les classes moyennes ressentent ces tendances et s'en inquiètent légitimement. Si nous sommes loin d'une société en sablier, les classes moyennes perçoivent le mouvement qui va dans ce sens, et s'interrogent : elles-mêmes ou leurs enfants seront-ils touchés ? Toute la question est de savoir si les tendances récemment constatées vont se renforcer. L'inquiétude des Français porte sur des dynamiques que mesurent mal les statistiques, qui ne sont que des photographies imparfaites à un moment donné.

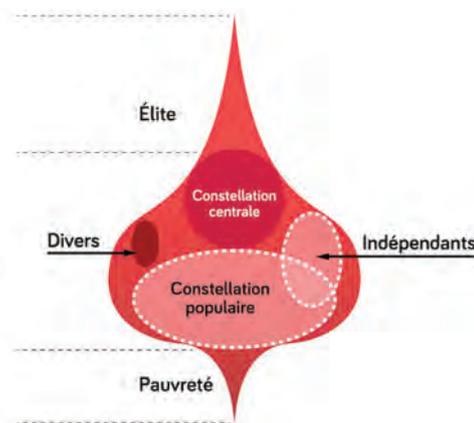
Le fossé se creuse à l'intérieur des classes moyennes françaises. Sa partie inférieure subit la dégradation de l'emploi salarié (montée du chômage pour les salariés intermédiaires du privé, précarisation de l'emploi...) et se trouve « sous pression » selon l'expression de Régis Bigot (2009), parce qu'elle fait face à des dépenses incompressibles et que l'ensemble des taxes et impôts tend à augmenter. Les classes moyennes supérieures en revanche connaissent une mobilité sociale ascendante et leurs modes de vie se rapprochent de ceux des classes supérieures. L'utilisation du pluriel « classes moyennes » qui l'emporte dans le débat public sur le singulier « classe moyenne » atteste du sentiment d'éclatement.

retrouve dans les autres pays une semblable aspiration. En Angleterre, la *middle class*, désigne la nouvelle bourgeoisie industrielle et économique, qui se démarque de la noblesse (*nobility*) et de la haute société (*gentry*). Alors qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle en France, les trois classes principales étaient la paysannerie, la classe ouvrière et la bourgeoisie, le changement est immense un siècle plus tard, puisque les paysans ont presque disparu (2%), que les ouvriers ne représentent plus que 20% de la population active, et que la constellation centrale a fortement grossi, en

absorbant une partie des enfants des classes populaires. Elle a par ailleurs changé de composition, puisque que tout au long de ce siècle, les classes moyennes salariées ont progressé au détriment des classes moyennes indépendantes (commerçants, artisans...). Pour représenter la société française, le sociologue Henri Mendras (1988) a proposé l'image de la toupie (figure 1), où un gros ventre (les revenus médians) repose sur une pointe étroite (les pauvres), le tout étant surmonté d'une flèche (l'élite). La constellation populaire rassemble les ouvriers et les employés, et au-dessus la constellation centrale rassemble les cadres, enseignants, ingénieurs. Dans les sociétés où la croissance économique a permis une élévation généralisée des niveaux de vie, cette toupie tend à ressembler à une montgolfière,

alors que dans les pays pauvres, elle s'écrase et ressemble à un tas de sable.

Figure 1 - La toupie d'Henri Mendras



- Léon Gambetta, discours de Grenoble, 26 septembre 1872, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54536040/f4.image>
- Henri Mendras, «La seconde révolution française», Gallimard, 1988

## QUI APPARTIENT AUX CLASSES MOYENNES ? DEUX APPROCHES DIFFÉRENTES

Hélas, il n'existe ni définition des classes moyennes qui fasse *consensus* chez les experts, ni *consensus* sur les frontières exactes de l'ensemble, ce qui complique d'emblée le travail de prospective. La notion a aussi ceci d'insatisfaisant qu'elle renvoie à deux logiques, comme le notait Alain Touraine, l'une idéologique, l'autre descriptive : le terme « classes » renvoie à l'analyse marxiste des rapports sociaux de production, à une position, à une conscience de classe et à des modes de vie, alors que le terme « moyennes » renvoie à un rang intermédiaire sur des échelles sociales (revenus, diplôme...). Malgré tout, d'innombrables travaux ont attesté qu'on est bien en face d'un ensemble social, même s'il est plus hétérogène que les classes situées aux deux pôles de la hiérarchie sociale.

Pour définir les classes moyennes, deux types de critères sont couramment utilisés : la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles, et des critères économiques comme les revenus et les niveaux de vie<sup>1</sup>. Au grand dam des sociologues, l'approche par les revenus tend à s'imposer en France, entre autres parce qu'en comparaison internationale ce sont plutôt ces approches qui l'emportent, et que des données d'enquête harmonisées sur les revenus des ménages sont à disposition des chercheurs (le Luxembourg Income Study-LIS depuis le début des années 1980, et pour les pays de l'Union Européenne l'enquête EU-SILC depuis 2004). Dans chacune de ces approches, il est possible que des enquêteurs demandent aux personnes de s'auto-positionner sur l'échelle sociale (approche subjective).

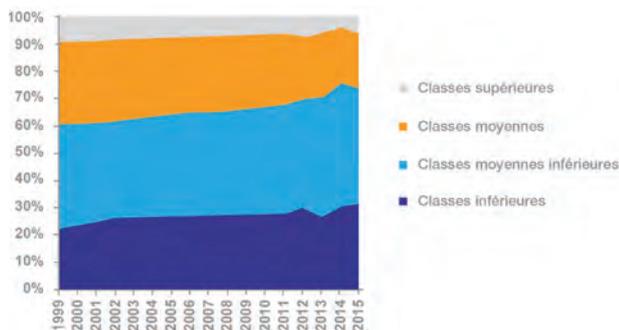
### • L'approche par le sentiment spontané d'appartenance

Une partie toujours plus importante des Français se rattache spontanément aux classes moyennes. En gros, 60% estiment que leur ménage se trouve dans une situation « ni riche, ni pauvre », ce qui place la France au premier rang européen (enquête Eurobaromètre). On

observe aussi, et c'est une tendance frappante qui pourrait être l'indice d'un déclassement social (ressenti ou réel), que les Français s'identifient de plus en plus à la partie basse des classes moyennes ainsi qu'aux classes populaires (France Stratégie, 2016) (figure 2).

1. Pour calculer le niveau de vie d'une personne, l'Insee divise le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation, ce qui permet de tenir compte de la taille du ménage et des économies d'échelle réalisées en son sein. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

**Figure 2 - Sentiment d'appartenance aux différentes catégories de la population (en %)**



Source : Crédoc, enquête « Conditions de vie et aspirations », 1999-2015

• **L'approche par les catégories socioprofessionnelle de l'Insee**

Selon cette approche font partie des classes moyennes les professions intermédiaires (comme les enseignants, les agents de maîtrise, les infirmières), une partie des employés et des ouvriers, ainsi que des indépendants (entrepreneurs individuels ou petits employeurs) et des cadres supérieurs et professions intellectuelles supérieures. Des critères comme le niveau de qualification, le secteur d'activité, le type de contrat, la position dans la division du travail, la trajectoire familiale et professionnelle, viennent compléter le critère de la profession pour trancher des cas litigieux. À partir du critère des CSP, les classes moyennes correspondent à 40% de la population active française environ.

Les chiffres sur les catégories socioprofession-

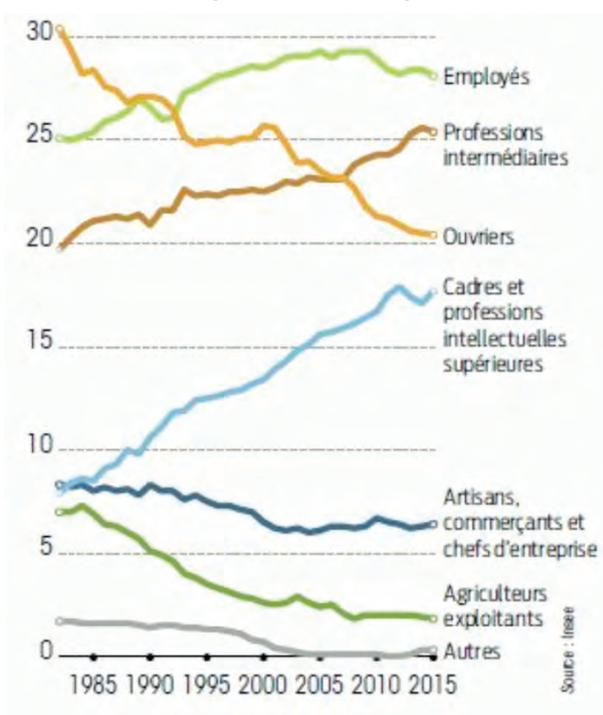
Près de trois Français sur quatre disent appartenir aux classes moyennes inférieures et aux classes inférieures/populaires, une perception en augmentation constante depuis 1999.

nelles (Insee, 2017, **figure 3**) indiquent que les ouvriers et les employés représentent ensemble, en 2016, presque la moitié de la population active en France (47,8%). Le cœur des classes moyennes, les professions intermédiaires, regroupent un actif sur quatre (25,8%). Sur les deux dernières décennies on assiste à la progression des couches moyennes et supérieures, et au déclin du monde ouvrier (**figure 4**), qui s'est par ailleurs recomposé (plus de la moitié des ouvriers travaillent aujourd'hui dans le tertiaire : logistique, restauration, nettoyage...). Les sociologues ont identifié des traits communs aux classes moyennes comme la volonté d'être propriétaire de son logement ou l'individualisme (cf. Entretien avec Paul Pasquali).

**Figures 3 et 4 - Les catégories socio-professionnelles en France en 2016, personnes en emploi de 15 ans ou +**

Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble	
	en milliers	en %
Agriculteurs exploitants	482	1,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 742	6,6
Cadres et prof. intellectuelles sup.	4 725	17,8
Professions intermédiaires	6 853	25,8
Employés qualifiés <sup>1</sup>	3 718	14,0
Employés non qualifiés <sup>1</sup>	3 556	13,4
Ouvriers qualifiés	3 532	13,3
Ouvriers non qualifiés	1 869	7,0
Catégorie indéterminée	107	0,4

Source : Insee 2017, enquête Emploi 2016



## • L'approche par les revenus et niveaux de vie

Deux méthodes existent :

- on peut aborder les classes moyennes de manière relative, en fixant une borne inférieure et une borne supérieure à partir d'un pourcentage du revenu médian, défini au niveau du ménage, et dans une perspective de niveau de vie par unité de consommation. Font partie des classes moyennes ceux qui sont proches du revenu médian (revenu qui partage la population en deux, la première moitié ayant moins et la seconde ayant plus). En général, la fourchette retenue est entre 70% et 150% de ce revenu ;
- on peut aussi les aborder de manière absolue, à partir des déciles ou des quintiles de revenus. L'approche est celle de la statistique descriptive qui permet de présenter des proportions d'une population se situant entre un plancher et un plafond de revenus. Une approche courante, élaborée au sein du Crédoc par Régis Bigot, s'appuie sur la partition de la population en déciles de niveaux de vie (chaque décile rassemble 10% de la population). Régis Bigot en tire une partition en six classes, qui définissent un *continuum*.

Les classes moyennes correspondent aux cinq déciles du milieu, soit la moitié de la population. Elles se décomposent entre les classes moyennes inférieures et supérieures.

Les seuils pour délimiter ces catégories sont basés sur les enquêtes Insee sur les revenus fiscaux et sociaux (figure 5).

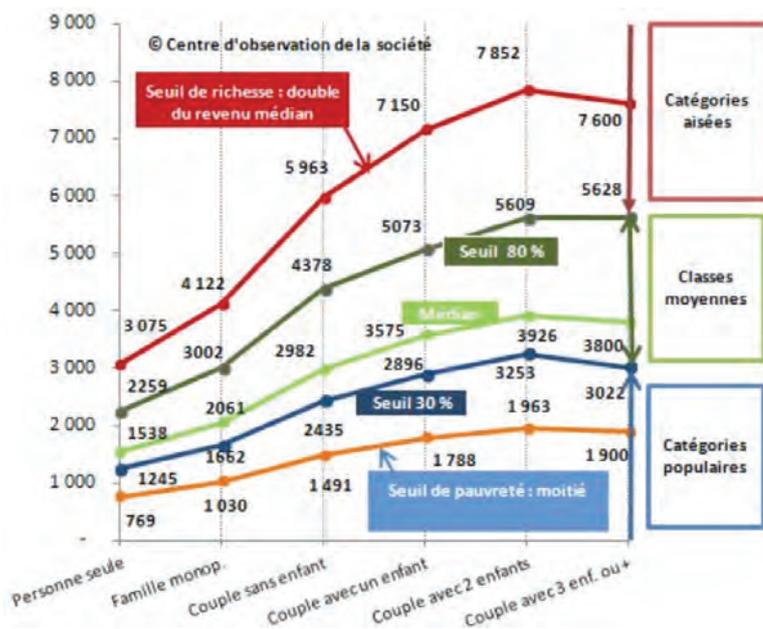
Appartiennent alors aux classes moyennes ceux dont le revenu après impôt et prestations sociales est compris entre 1245 et 2259 euros pour une personne seule, entre 2435 et 4378 euros pour un couple, et entre 3926 à 5609 euros pour un couple avec deux enfants (pour l'année 2015).

Ce qui est appelé ici « niveaux de vie » est le revenu disponible, c'est-à-dire l'ensemble des ressources réellement perçues : les salaires, les revenus des indépendants, les revenus du patrimoine, etc. À ce revenu on retire les impôts directs (sur le revenu et impôts locaux) puis on y ajoute les prestations sociales (comme les allocations logement).

L'inconvénient de cette approche par le revenu de la hiérarchie sociale est qu'elle ne tient compte ni de l'univers professionnel, ni du statut de l'emploi, ni du coût de la vie là où vit la personne, ni du style de vie. Par exemple en partant des revenus il y a toutes les chances que des ouvriers bien payés soient placés dans les classes moyennes, alors que la plupart des sociologues estimeront qu'ils appartiennent, par leur position dans la division du travail et leur culture, des classes populaires.

Figure 5 - Les niveaux de vie selon le type de famille

Hauts revenus	10%
Catégories aisées	10%
Classes moyennes supérieures	20%
Classes moyennes inférieures	30%
Catégories modestes	20%
Catégories pauvres	10%



Source : Insee, données 2015, Centre d'observation de la société, 22 sept. 2016

- Paul Bouffartigue, « Le salariat intermédiaire sous tensions », *Le retour des classes sociales*, Cahiers français, 2014
- France Stratégie, « Lignes de faille. Une société à réunifier », rapport, 2016
- Insee, « Une photographie du marché du travail en 2016 », Insee première, n°1648, mai 2017

## DES CLASSES MOYENNES DE PLUS EN PLUS HÉTÉROGÈNES : TRAJECTOIRES, VOTE, « CHOIX » RÉSIDENTIELS...

Plusieurs enquêtes ont constaté l'hétérogénéité grandissante des classes moyennes. On prendra ici trois champs : celui du marché du travail, celui du logement, celui du lieu d'habitat.

Les changements majeurs et de long terme qui transforment le **marché du travail** touchent les classes moyennes de manière différente. La progression de la part de cadres a été plus marquée pour les classes moyennes aisées que pour les autres groupes qui composent la classe moyenne, ce qui tend à les rapprocher des classes plus aisées. *A contrario*, la croissance des diverses formes flexibles d'emploi (CDD, etc.), du temps partiel et notamment du temps partiel contraint a été plus forte pour les classes moyennes moins aisées, ce qui rapproche leurs conditions d'emploi de celles des plus pauvres.

En matière de **logement**, avec 52% de propriétaires, les classes moyennes distancent largement les ouvriers (37%) et les employés (36%). Seuls les hauts revenus affichent un taux supérieur (64%). Mais si l'on regarde à l'intérieur des classes moyennes, les écarts apparaissent : l'enquête « Le logement, facteur d'éclatement des classes moyennes ? » (2009) menée auprès de 4 000 actifs pour le compte de la CGC a montré que le logement ne permet plus de différencier la strate inférieure des classes moyennes de la situation des classes populaires. Dans cette strate inférieure, seuls 39% des ménages sont propriétaires, contre 63,5% dans la strate supérieure et 54% dans la strate intermédiaire. 39%, c'est seulement 2 points de plus que les ouvriers et 3 points de plus que les employés. Paradoxalement, cette strate se tourne peu vers le parc social malgré la faiblesse de ses revenus. Seuls 11% des ménages de la strate inférieure occupent un logement social. La faible présence des classes moyennes au sein du logement HLM, y compris de la frange qui en aurait le plus besoin, est un facteur distinctif des classes moyennes (Cusin, 2010). Notons que ce diagnostic d'une partie des classes moyennes en décrochage résidentiel est néanmoins réfuté par Goux et

Maurin qui affirment que face à la flambée des prix, ce ne sont pas les classes moyennes qui décrochent, mais les catégories modestes.

Concernant **les trajectoires sociales et résidentielles** des classes moyennes, une étude menée auprès d'un échantillon de 4 000 actifs en 2009 conduite par les sociologues François Cusin et Claire Juillard (2010) suggère qu'elles n'ont plus grand chose en commun. Sur la base du revenu déclaré, les chercheurs ont distingué trois strates en leur sein, et trois logiques : celle de l'amélioration croissante, celle de la subsistance, et celle de la sécurisation. La partie supérieure connaît une trajectoire professionnelle ascendante, elle continue à voir ses aspirations satisfaites, notamment parce qu'elle devient propriétaire. La partie inférieure vit des trajectoires sociales et résidentielles bloquées ou descendantes, ce qui est l'effet du chômage et des séparations. Cette strate rejoint les classes populaires modestes, si ce n'est qu'elle refuse le logement en HLM. Et dans l'entre-deux qui forme le gros des troupes, des ménages « moyens » dans la hiérarchie des revenus et des catégories socioprofessionnelles cherchent à se protéger, économiquement, par la constitution d'un patrimoine (en devenant propriétaire de leur logement) et, géographiquement, par des lieux de vie qui sécurisent.

Toutes les classes moyennes ne sont donc pas sur la voie du déclin. Seule la strate inférieure subit un déclassement professionnel et monétaire manifeste, qui l'amène à partager le même sort que les franges les plus modestes des catégories populaires (Cusin, 2012). En revanche la strate supérieure et une partie de la strate intermédiaire gardent le cap de l'ascension sociale. Le contraste est alors tel entre les trajectoires de ces groupes, et des micro-territoires où ils sont implantés, que des sociologues estiment qu'ils n'appartiennent pas aux mêmes mondes (Bacqué, Charmes, Launay, 2016). Ces trois sociologues sont parvenus à cette conclusion en observant deux territoires périurbains de l'Île-de-France : le « village »

de Châteaufort, aux confins de la vallée de Chevreuse, et l'ensemble pavillonnaire privé de Port-Sud à Breuillet, dans l'Essonne. Si leurs habitants se représentent eux-mêmes comme situés « au milieu » de l'espace social, « ni pauvres ni riches », les pratiques sociales, culturelles et urbaines sont à ce point diverses, qu'ils ne forment plus un corps commun.

La diversification du périurbain est une bonne image de leur hétérogénéité croissante. Globalement plus urbains, les actifs des classes moyennes sont surreprésentés en banlieue, puis dans les villes-centres. Mais là encore, les classes moyennes n'offrent pas un visage unifié. Les localisations en ville-centre sont plus fréquentes au sein de la strate inférieure

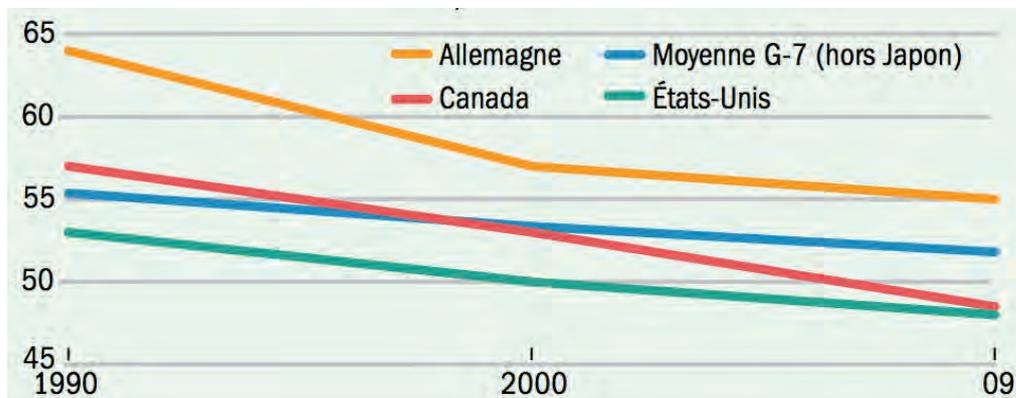
(un peu plus que chez les employés) et de la strate supérieure (un peu moins que chez les « hauts revenus ») qu'au sein de la strate intermédiaire. La banlieue permet aux familles de la strate intermédiaire et plus encore de la strate supérieure des classes moyennes de réaliser un compromis entre éloignement limité au lieu de travail et gain d'espace. Le périurbain, généralement présenté comme l'univers des classes moyennes, reste moins investi par leurs franges actives que les centres et les banlieues, à l'exception notable de la strate inférieure, surreprésentée dans le périurbain et le rural, et pour laquelle joue l'effet prix (Cusin, 2012).

- Marie-Hélène Bacqué, Éric Charmes, Lydie Launay et al., « Des territoires entre ascension et déclin : trajectoires sociales dans la mosaïque périurbaine », *Revue française de sociologie*, 2016/4 (Vol. 57).
- François Cusin et Claire Juillard « Le logement, facteur d'éclatement des classes moyennes ? », Paris, cfcg/Dauphine, 2010.
- François Cusin, « Le logement, facteur de sécurisation pour des classes moyennes fragilisées ? », *Espaces et sociétés*, vol.148-149, no.1, 2012.
- Julien Damon, « Le logement des classes moyennes en France : un déclassement objectif, subjectif et politique », *EUE Environnement urbain, Urban Environment*, Volume 9 | 2015 : Marche et environnements urbains contrastés : perspectives internationales et interdisciplinaires, <https://eue.revues.org/621>
- Dominique Goux, Éric Maurin, « Les nouvelles classes moyennes », Seuil et La République des idées, 2012

## 1. CLASSES MOYENNES, DES EFFECTIFS EN DÉCLIN ? LA FRANCE À CONTRETEMPS

Dans les pays du G7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni), la classe moyenne, dont le revenu est compris entre 75 et 150% du revenu médian, représentait 56% de la population en 1990, elle n'en représente que 52% en 2009.

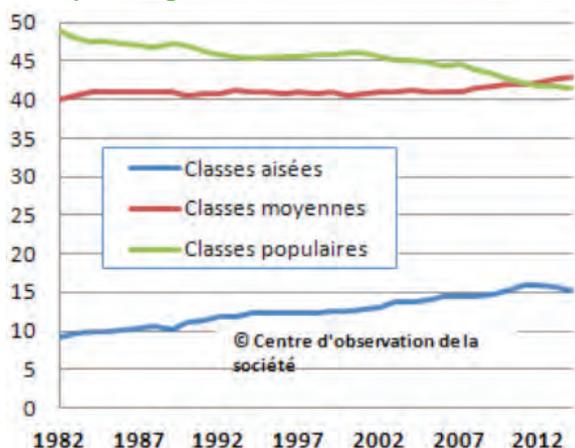
Figure 6 - Pourcentage de la population dont le revenu est compris entre 75 et 150% du revenu médian



Source : Bigot et al. 2012 (les données sur le G7 excluent le Japon), graphique FMI 2016

En Europe, on assiste sur les deux dernières décennies à l'érosion de cette couche sociale dans une partie des pays (Finlande, Suède, Allemagne, Belgique, pays de l'Est comme la République Tchèque, Pologne), et à leur renforcement dans d'autres (Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Irlande et France) (Bigot et al, 2011). La situation de départ n'est pas la même puisque cette couche forme une part assez élevée de la population en France comme en Allemagne, Belgique, Pays-Bas, pays scandinaves..., tandis qu'elle est plus limitée dans d'autres comme les pays anglo-saxons.

Figure 7 - Évolution de la répartition des CSP par catégories sociales France, 1982-2012

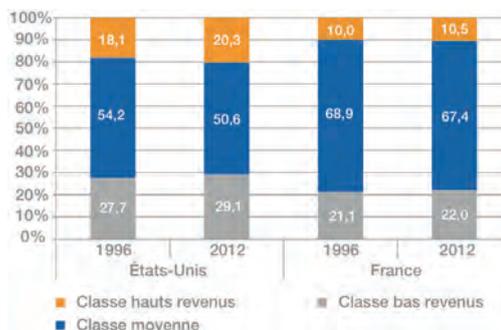


Source : Insee, Centre d'observation de la société 2016.

même cette année-là les classes populaires (figure 7). Pour arriver à ce pourcentage, le Centre d'observation de la société (2016) a additionné la totalité des professions intermédiaires, la moitié des artisans, commerçants et chefs d'entreprises, et un cinquième des cadres supérieurs, des ouvriers et des employés. Dans un article qui comparait, à partir de plusieurs critères, la dynamique des classes moyennes françaises à celle d'autres pays, Louis Chauvel a montré que les classes moyennes se portent exceptionnellement bien en France. « La France est l'un des seuls pays où en 2011, le processus de *shrinking middle class* [rétrécissement de la classe moyenne] n'est toujours pas enclenché, du point de vue des revenus » écrivait-il. Et de poser la question : jusqu'à quand la France pourra-t-elle échapper à une tendance de resserrement de la distribution des revenus autour de la moyenne, qui semble être mondiale ?

Une note d'analyse de France Stratégie (2016)<sup>2</sup> a indiqué que la France n'a pas échappé à cette tendance, du moins dans la période qui a immédiatement suivi la crise de 2008. Depuis cette date, ses effectifs ont diminué légèrement. Si la classe moyenne reste très importante en regroupant deux Français sur trois, elle a perdu 1,5 point de pourcentage en France entre 1996 et 2012 (de 68,9% à 67,4%), au profit de la classe des bas revenus (+0,9 point), et des hauts revenus (+0,5 point) (**figure 8**). La note s'interroge : est-ce un épisode passager ou une rupture de long terme qui pourrait laisser craindre un scénario à l'américaine ?

**Figure 8 - Répartition de la population adulte selon la classe de revenus**

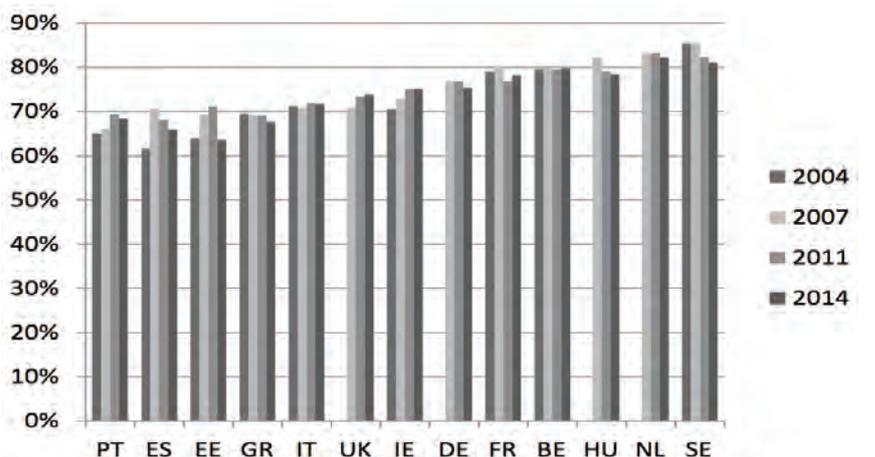


Champ : Personne âgée d'au moins 18 ans.  
Source : Calculs France Stratégie. Enquête ERFIS de l'Insee et Pew Research Center.

Source : France Stratégie, 2016.

Une étude récente (Courtioux *et al.*, 2017) apporte un élément de réponse à cette question : les classes moyennes françaises ont repris leur progression numérique après la crise de 2008, tout en restant en 2014 un peu en-dessous de leur niveau de 2004 (**figure 9**). La question de savoir si cette tendance est durable reste néanmoins posée. On verra qu'il y a des vents contraires à leur accroissement.

**Figure 9 - La part des classes moyennes dans différents pays européens, 2004-2014**



Lecture : Dans cette étude, les personnes dont le niveau de vie est compris entre 60% et 200% du niveau de vie médian appartiennent aux classes moyennes. Au Portugal en 2004, 65% des individus sont dans un ménage dont le niveau de vie est compris entre 0,6 et 2 fois le niveau de vie médian. Champ : ensemble de la population.

Source : enquêtes EU-SILC 2004, 2007, 2011, 2014 (Eurostat), et Enquêtes Revenus Fiscaux et Sociaux - Calculs des auteurs.

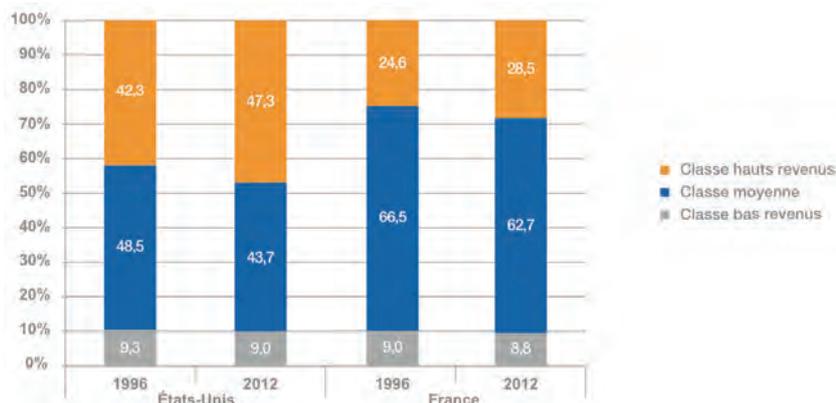
- Régis Bigot, « Les classes moyennes en Europe », 2011.
- Régis Bigot, Patricia Croutte, Jörg Muller, and Guillaume Osier, 2012, « The Middle Classes in Europe : Evidence from the LIS Data », LIS Working Paper Series 580 (Luxembourg Income Study).
- Louis Chauvel, « Moyennisation ou polarisation ? La dynamique des classes moyennes en France et dans monde globalisé », Cahiers français n°378, janvier-février 2014.
- Centre d'observation de la société, « Classes aisées, moyennes et populaires : combien sont-elles ? », 2016.
- Pierre Courtioux, Christine Erhel, Daniel Vaughan-Whitehead. « Les classes moyennes en Europe et en France au sortir de la crise », Documents de travail du Centre d'Économie de la Sorbonne 2017.29, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01539448/document>
- France Stratégie, « Classe moyenne : un Américain sur deux, deux Français sur trois », n°41, février 2016.
- Dominique Goux, Eric Maurin, Les nouvelles classes moyennes, Seuil et La République des idées, 2012.

2. La classe moyenne est ici définie comme la part de la population dont le revenu (ensemble des revenus du ménage : revenu d'activité, de remplacement, revenus financiers et prestations sociales, avant impôts) est compris entre les deux-tiers et deux fois le revenu médian (66%-200%).

## 2. EN FRANCE LE NIVEAU DE VIE DES CLASSES MOYENNES RÉSISTE À LA BAISSÉ

En dynamique, le niveau de vie moyen des hauts revenus a augmenté plus vite que les autres catégories dans de nombreux pays du monde, accentuant les inégalités dans la plupart des pays. Si l'on compare comme le fait l'étude de France Stratégie (2016) la situation de la France à celle des États-Unis, on constate d'abord que la répartition des revenus est très dissemblable puisque la classe à hauts revenus détient près de la moitié des revenus (47,3%) aux États-Unis en 2012, contre 28,5% en France (**figure 10**). Pour la France, la classe des hauts revenus a vu sa part de revenu augmenter de près de 4 points (de 24,6 à 28,5) alors que dans le même temps la part

Figure 10 - Part du revenu agrégé détenue par classe en 1996 et 2012



Source : France Stratégie 2016.

de la classe moyenne a diminué de 3,7 points. On a donc bien des tendances similaires dans les deux pays, mais en France la tendance à la contraction de la classe moyenne en revenus est à la fois très récente, assez limitée et comme l'indique plus loin la **figure 12**, à long terme le revenu des classes moyennes augmente, l'épisode de baisse lié à la crise de 2008 ayant pris fin en 2013.

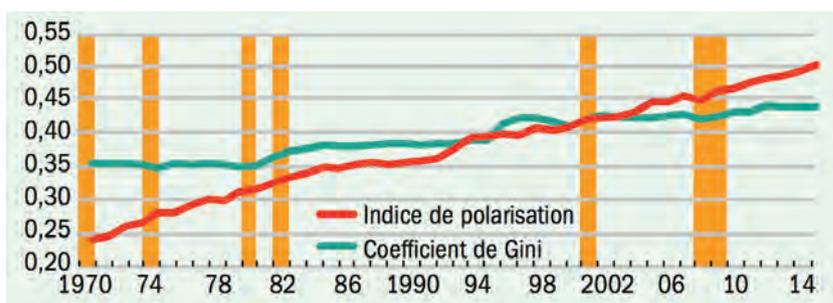
La part de la classe moyenne américaine (constituée des ménages qui gagnent entre 50 et 150% du revenu réel médian avant impôt) dans l'ensemble des ménages américains a baissé de 11 points (de 58 à 47%) sur la période 1970-2014. La distribution des revenus s'est donc polarisée<sup>3</sup>. De 1970 à 1998, cette polarisation était plutôt bon signe selon le FMI (2016), parce qu'elle tenait au fait qu'il y avait davantage de ménages qui se hissaient aux tranches supérieures que de ménages dont le revenu descendait en dessous de 50% du revenu médian. Depuis 1998 néanmoins l'inverse se produit : le phénomène de la polarisation a pris la forme d'un passage aux tranches de revenu inférieures. Seuls 0,25% ont progressé dans l'échelle des revenus et 3,25% s'est retrouvée dans la tranche des revenus faibles. Ce déplacement vers le bas a eu un impact négatif sur la consommation des ménages et *in fine* sur la croissance américaine.

Un indice peu connu a été construit pour rendre compte de la polarisation des revenus : l'indice de polarisation mesure le poids relatif des ménages dont les revenus s'approchent des valeurs extrêmes de la distribution. Il varie de 0 (tous les ménages ont le même revenu) à 1, et augmente lorsque le revenu d'un plus grand nombre de ménages se rapproche des deux valeurs extrêmes de la distribution. Il traduit mieux que le rapport interdécile présenté plus loin la tendance des revenus à se fixer au sommet et tout en bas d'une échelle. Que dit cet indice ? La polarisation s'est accrue plus vite que les inégalités depuis 1970 (**figure 11**, qui compare l'évolution du coefficient de Gini<sup>4</sup> et l'indice de polarisation). Selon le FMI, cette polarisation, qui traduit l'évident de la classe moyenne et la concentration des revenus aux deux extrêmes, pourrait être plus inquiétante que la hausse des inégalités.

3. La polarisation des emplois désigne l'accroissement simultané de la part des emplois qui sont le plus qualifiés et de ceux qui sont les moins qualifiés, induisant une baisse de la proportion des effectifs au milieu de l'échelle des qualifications. La polarisation des salaires signifie que les salaires tendent de plus en plus à se situer aux deux extrêmes.

4. C'est un outil de mesure des inégalités de revenus qui évalue mieux que le rapport interdécile la dispersion statistique de la distribution des revenus des ménages. Plus l'indice de Gini est proche de zéro, plus on s'approche de l'égalité. Plus il tend vers un, plus l'inégalité est forte.

**Figure 11 - La polarisation des revenus augmente plus vite que les inégalités aux États-Unis (coefficient de Gini et indice de polarisation)**



Source : FMI 2016.

Lecture : L'indice de polarisation mesure le passage de la tranche moyenne de revenus vers les tranches inférieure ou supérieure. Il est égal à 0 quand tous les ménages reçoivent le même revenu et à 1 quand certains ménages n'ont aucun revenu et tous les autres ont le même revenu (différent de zéro). Les données sur les revenus sont pondérées en fonction de la taille des ménages. Les barres représentent des périodes de récession.

En France (comme en Belgique et aux Pays-Bas, et contrairement à l'Allemagne et la Suède), les classes moyennes ont fait preuve de résilience après la crise de 2008 et plus généralement sur la période 1996-2011. Une résilience qui a au moins trois dimensions (Courtioux *et al.*, 2017) : une stabilité de sa part dans la population totale, une stabilité des inégalités en son sein et une progression des niveaux de vie. Elle pourrait s'expliquer par le maintien de l'État-Providence à un niveau élevé et par l'existence de mécanismes dans le marché du travail qui régulent les salaires à un niveau relativement agrégé (niveau national ou des branches et non de chaque entreprise).

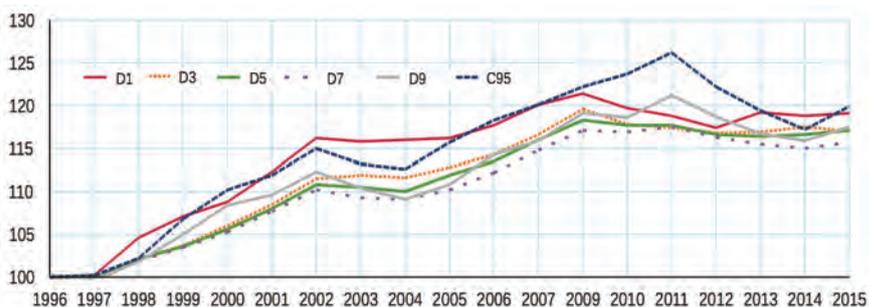
- France Stratégie, « Classe moyenne : un Américain sur deux, deux Français sur trois », n°41, février 2016
- Louis Chauvel, « Moyennisation ou polarisation ? La dynamique des classes moyennes en France et dans monde globalisé », Cahiers français n°378, janvier-février 2014
- FMI, Ali Alich, « La classe moyenne en péril », Finances & Développement, décembre 2016

### 3. DEPUIS LES ANNÉES 90, LA FRANCE NE VA PLUS DANS LE SENS DE L'ÉGALITÉ EN MATIÈRE DE REVENUS

En France, le revenu médian augmente depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Entre 1970 et 2004, il a augmenté de 83% en euros constants, passant de 718 € par mois à 1314 € mensuels (Bigot). En l'espace d'une génération, le niveau de vie des classes moyennes a donc presque doublé. Et la tendance s'est prolongée.

Sur la période la plus récente, il a baissé légèrement sur la période 2009-2013, et augmenté légèrement depuis. Sur les 20 dernières années, la progression est la plus importante à la fois pour les plus riches (C95 est le niveau de vie plancher des 5% les plus riches) et pour les plus pauvres (au-dessous du 1<sup>er</sup> décile), pour lesquels les prestations sociales (prestations familiales, allocations logement et minima sociaux) représentent environ la moitié du revenu disponible (**figure 12**).

**Figure 12 - Évolution de quelques quantiles de niveaux de vie entre 1996 et 2015 (base 100 en 1996), Insee, sept. 2017 (en euros constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation)**



Sources : DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 [après un changement de système, recalcul des données des années antérieures selon les concepts et dans les nomenclatures du nouveau système] ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2015.

Lecture : les déciles D1 à D9 partagent la population en dix : 10% des personnes ont un niveau de vie inférieur à D1, 20% à D2, etc. En 2015, le niveau de vie médian (D5) augmente de 0,4%. Pour une famille composée d'un couple avec deux enfants de moins de quatorze ans, le revenu médian correspond à un revenu disponible de 42630 euros par an, soit 3553 euros par mois.

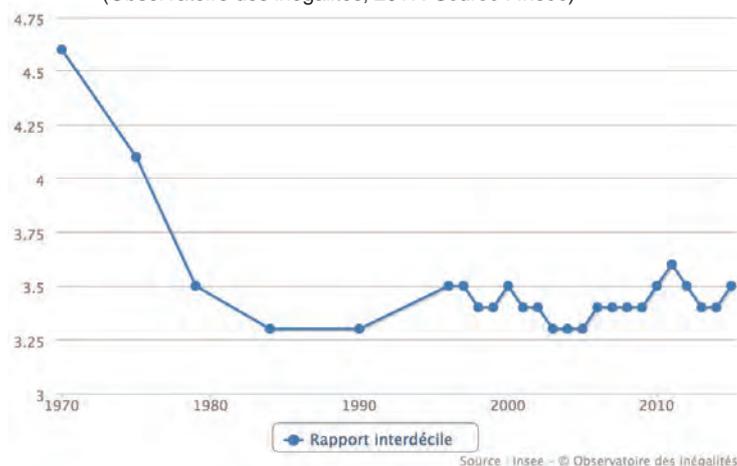
- **Les indicateurs d'inégalités de revenus (rapport interdécile et indice de Gini) disent qu'elles restent au même niveau**

L'outil le plus souvent utilisé pour mesurer les inégalités de revenus est appelé « rapport interdécile ». C'est le rapport entre le niveau de vie minimum des 10% les plus riches (9<sup>e</sup> décile) et le niveau de vie maximum des 10% les plus pauvres (1<sup>er</sup> décile). Il met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la hiérarchie sociale, le tout après impôts directs et prestations sociales, pour une

personne seule. En nous disant combien de fois les plus riches reçoivent que les plus pauvres, cet indice mesure une polarisation, mais sans toutefois regarder ni ce qui se passe à l'intérieur de ces extrêmes, ni à s'intéresser à ce qui se passe au milieu. Muni de cet outil, on observe une franche diminution des inégalités de revenus depuis une cinquantaine d'années en France. Elle a été continue des années 1970 au début des années 1990. En 1970, les plus modestes avaient un niveau de vie 4,6 fois moins élevé que les plus riches. En 2015, ce rapport est de 3,5 (**figures 13 et 15**). Cette année-là, le niveau de vie médian de la population s'élève à 1 692 euros par mois (enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'Insee). Les 10% de personnes les plus modestes ont un niveau de vie en-dessous de 905 euros mensuels, alors que les 10% les plus aisées ont un niveau de vie au moins 3,5 fois supérieur, au-delà de 3 126 euros mensuels.

On assiste depuis les années 1990 à une remontée modérée et en dent de scie des inégalités. L'évolution de l'indice de Gini, qui est cette fois une mesure globale des inégalités, sur toute la distribution des revenus, le montre (**figure 14**), qui est passé de 0,28 à 0,29 de 1998 à 2015, traduction d'une stabilité. Les inégalités de revenus n'« explosent » donc pas, contrairement à ce qu'affirme un discours qui s'est banalisé, mais qui reste vrai dès lors que l'on regarde les écarts sur certains territoires. La France est aussi nettement plus égalitaire que la moyenne des pays de l'OCDE. En revanche nous sommes bien face à un changement de tendance : la France ne va plus dans le sens de l'égalité en matière de revenus.

**Figure 13 - Baisse des inégalités de revenus sur le long terme, entre stabilité et légère hausse depuis la fin des années 1990**  
(Observatoire des inégalités, 2017. Source : Insee)



**Figure 14 - Évolution de l'indice de Gini entre 1970 et 2015, Observatoire des inégalités, 2017**

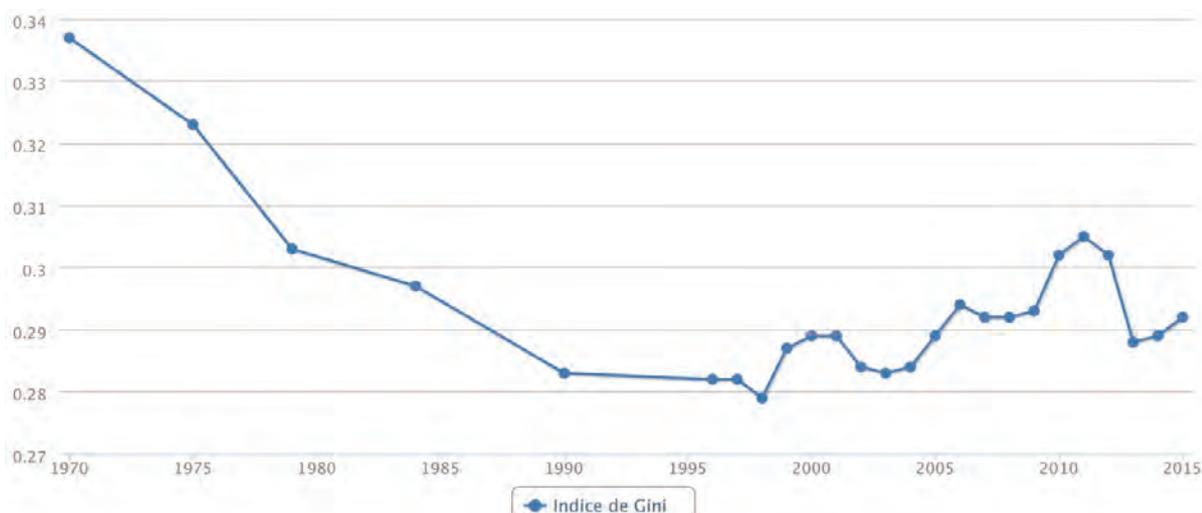


Figure 15 - Niveaux de vie annuels et indicateurs d'inégalités de 1996 à 2015, Insee Première, sept. 2017, source Insee, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA

	1996	2002	2008	2010	2010*	2011	2012	2012**	2013	2014	2015
<b>Seuils de niveau de vie (en milliers d'euros 2015)</b>											
Niveau de vie médian (D5)	17,3	19,2	20,4	20,4	20,2	20,2	20,0	20,2	20,2	20,2	20,3
Premier décile de niveau de vie (D1)	9,2	10,7	11,3	11,0	11,0	10,9	10,8	10,7	10,9	10,8	10,9
Neuvième décile de niveau de vie (D9)	32,2	36,3	38,1	38,3	37,9	38,7	38,0	37,9	37,2	37,0	37,5
<b>Rapports interdéciles</b>											
D9/D1	3,5	3,4	3,4	3,5	3,5	3,6	3,5	3,5	3,4	3,4	3,5
D9/D5	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8
D5/D1	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
<b>Masses de niveau de vie détenues</b>											
S20 (en %)	9,0	9,3	9,0	8,7	8,7	8,6	8,6	8,5	8,8	8,8	8,8
S50 (en %)	31,0	31,1	30,9	30,2	30,1	29,8	30,0	30,1	30,8	30,8	30,6
S80 (en %)	63,0	62,3	61,6	61,0	60,7	60,5	60,8	60,9	62,0	62,0	61,7
(100-S80)/S20	4,1	4,1	4,3	4,5	4,5	4,6	4,6	4,6	4,3	4,3	4,4
<b>Indice de Gini</b>	<b>0,279</b>	<b>0,281</b>	<b>0,289</b>	<b>0,299</b>	<b>0,303</b>	<b>0,306</b>	<b>0,303</b>	<b>0,302</b>	<b>0,288</b>	<b>0,289</b>	<b>0,292</b>

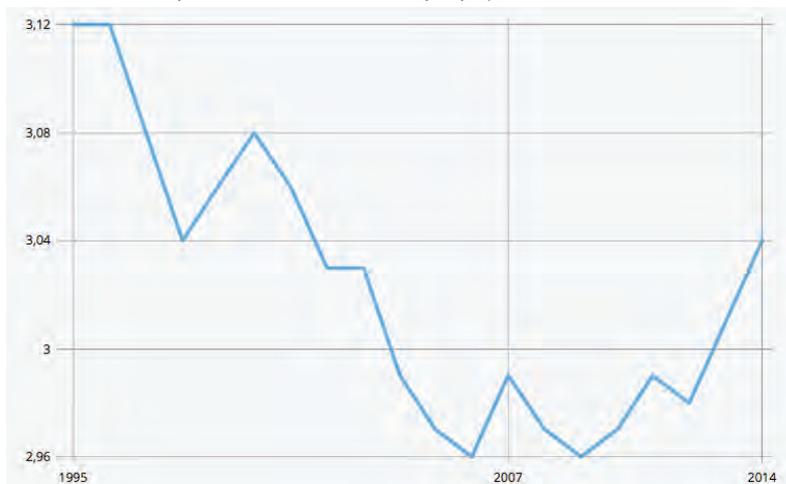
Lecture : les 20 % de personnes les plus modestes (S20) disposent en 2015 de 8,8 % de la somme des revenus disponibles par unité de consommation (UC), les 20 % les plus aisés perçoivent 38,3 % de la somme des revenus disponibles par UC (complément à 100 de S80), soit 4,4 fois plus.

#### • Des inégalités de salaires qui restent faibles

Suivre l'évolution du rapport entre le 9<sup>e</sup> décile du salaire net annuel en équivalent temps plein et le 1<sup>er</sup> décile permet de savoir si l'écart salarial se creuse entre les 10 % des salariés qui gagnent le plus et les 10 % des salariés qui gagnent le moins. Sur le long terme, la tendance est à la réduction de ce fossé. En France, l'écart de salaires D9/D1 s'est resserré, passant de 4 à 3 entre 1964 et aujourd'hui. En 2014, les 10 % de salariés les mieux payés touchent 42 860 euros net par an en moyenne, c'est-à-dire 3,04 fois plus que le premier décile. Le salaire net annuel médian en équivalent temps plein s'élève à 21 147 euros, soit 1 762 euros par mois. L'écart interdécile remonte néanmoins depuis 2009 (figure 16).

Figure 16 - Rapport interdécile D9/D1 du salaire net annuel en équivalent temps plein, ensemble des salariés, Insee 2017

(Déclaration annuelle de données sociales, Séries chronologiques, paru le 19/04/2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/001665143#Graphique>)



Insee, Insee Première, les niveaux de vie en 2015, n°1665, sept. 2017

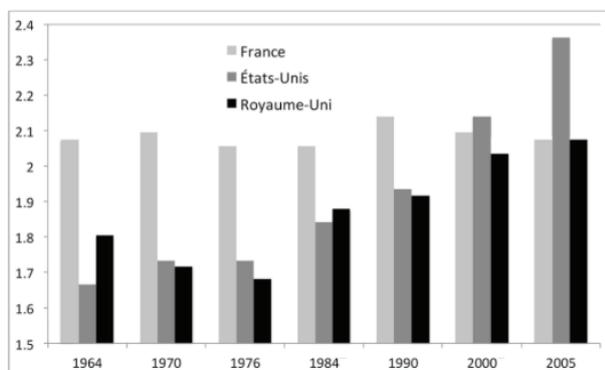
Observatoire des inégalités, « Les inégalités de niveau de vie continuent d'augmenter », 15 septembre 2017 [https://www.inegalites.fr/Les-inegalites-de-niveau-de-vie-continuent-d-augmenter?id\\_mot=129](https://www.inegalites.fr/Les-inegalites-de-niveau-de-vie-continuent-d-augmenter?id_mot=129)

#### 4. ENTRE L'OUVRIER NON QUALIFIÉ ET L'AGENT DE MAÎTRISE, L'ÉCART SALARIAL SE RÉDUIT

À l'inverse des États-Unis et du Royaume Uni, on assiste en France plutôt à un tassement sur le long terme dans la moitié inférieure de la hiérarchie des salaires. Celui qui avait un salaire médian gagnait, en 1964, presque deux fois plus que celui qui était dans les 10% les plus modestes, alors qu'il ne gagne que 1,5 fois plus aujourd'hui (entre 2005 et 2015, le rapport interdécile D5/D1) (**figure 17**)<sup>5</sup>. Cela s'explique surtout par la réévaluation du salaire minimum sur la période 1990-2010, période durant laquelle le salaire net moyen a augmenté de 10% en termes réels, alors que le Smic gagnait 28% (Institut Montaigne, 2015). Résultat : le rapport entre le salaire moyen et les bas salaires ne cesse de se réduire depuis les années 1970. Cette compression du bas de la distribution est selon l'économiste Grégory Verdugo la principale raison qui explique la plus faible progression des inégalités de salaires en France par rapport aux pays anglo-saxons.

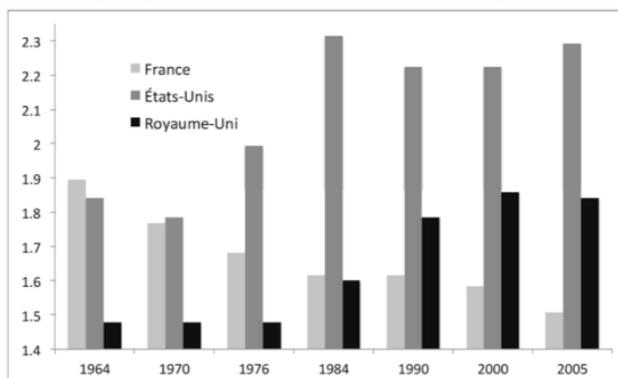
**Figure 17 - Écarts de salaires en haut et en bas de l'échelle des salaires, pour les hommes, en France, aux États-Unis et au Royaume-Unis, 1964-2005, Verdugo 2017**

**Graphique 2 : Écarts de salaire entre le 9<sup>e</sup> décile et la médiane (D9/D5) pour les hommes, en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni, 1964-2005**



Sources : Grégory Verdugo, « The Great Compression of the French Wage Structure, 1969-2008 », art. cité.

**Graphique 3 : Écarts de salaire entre la médiane et le premier décile (D5/D1) pour les hommes, en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni, 1964-2005**



bien immobilier doubler de valeur en moins de 15 ans, ce qui n'a pas profité aux ménages locataires, qui sont plus souvent dans les revenus inférieurs. L'étude de France Stratégie rappelle que près de 40% des ménages ont un patrimoine très faible parce qu'ils ne sont pas propriétaires de leur logement.

5. En 2014, le rapport interdécile D5/D1 du salaire net annuel des postes à temps complet pour les hommes s'établit à 1,54, et à 1,50 pour l'ensemble des salariés en équivalent temps plein. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/001665125+001665126+001665127+001665140+001665147+001665148+001665204+001665205+001665206+001665225>

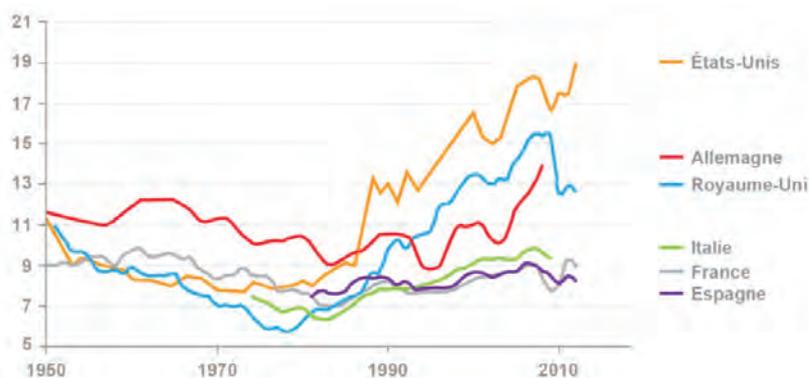
6. Rapport interdécile D9/D5 du salaire net annuel en équivalent, temps plein – Hommes, Insee, 2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/001665144#Tableau>

Dans la moitié supérieure de la hiérarchie des salaires, on est resté très stable en France : les 10% les plus payés gagnent un peu plus de deux fois plus que ceux qui sont au salaire médian. Le rapport interdécile D9/D5 est de 2,09 en 2014, soit exactement le même taux qu'en 1996 (dans le détail on a assisté à une baisse de ce ratio jusqu'en 2009, et à une hausse depuis)<sup>6</sup>. Les écarts salariaux sont donc plus importants dans cette partie haute des salaires que dans la partie basse.

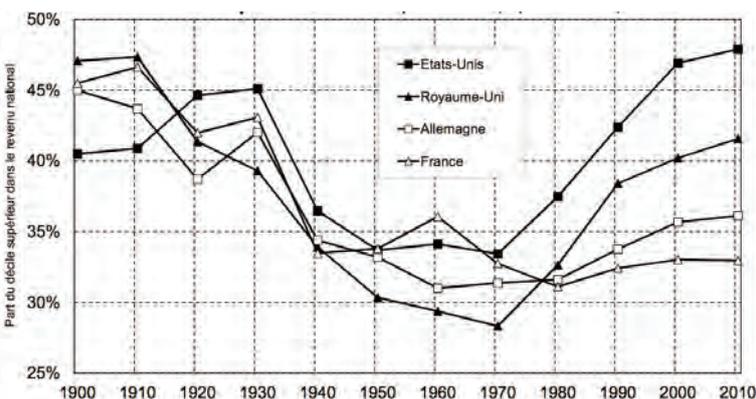
Au sommet de l'échelle sociale, les plus riches voient leurs revenus croître plus rapidement que la moyenne, dans tous les grands pays du monde. Cela est dû davantage à leur patrimoine qu'à leur salaire (France Stratégie, 2016). Les inégalités de patrimoine sont en effet beaucoup plus fortes que les inégalités de revenu : les 10% des Français les plus fortunés possèdent la moitié de la richesse nationale et ont un patrimoine moyen environ huit fois supérieur au patrimoine médian. Ces inégalités se sont accrues depuis le milieu des années 1990 en raison du renchérissement de l'immobilier, puisque les ménages propriétaires de leur résidence principale ont vu leur

En France, depuis la fin des années 1980, la part des revenus détenus par les 1% les plus riches (dernier centile) a augmenté nettement, mais bien moins que dans la plupart des pays riches (**figure 18**). On retrouve cette singularité française dans les calculs de Thomas Piketty (**figure 19**, qui concernent les 10% les riches).

Les revenus des 10% des citoyens les plus aisés ont progressé nettement plus vite au cours du dernier quart de siècle que les autres classes de revenus (**figure 20**, qui porte sur l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, l'Italie et le Royaume-Uni ; la France n'est pas prise en compte). Plus on va vers les déciles supérieurs, plus la hausse est importante. Le revenu médian a à peine augmenté, et les 40% inférieurs ont stagné.



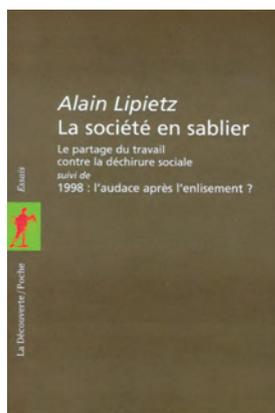
**Figure 18**  
Part des revenus détenus par les 1% les plus riches (en %), WWID, France Stratégie, 2016



**Figure 19**  
Part détenue par le décile supérieur dans le revenu national, États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, France, 1900-2010, Thomas Piketty, *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, 2013

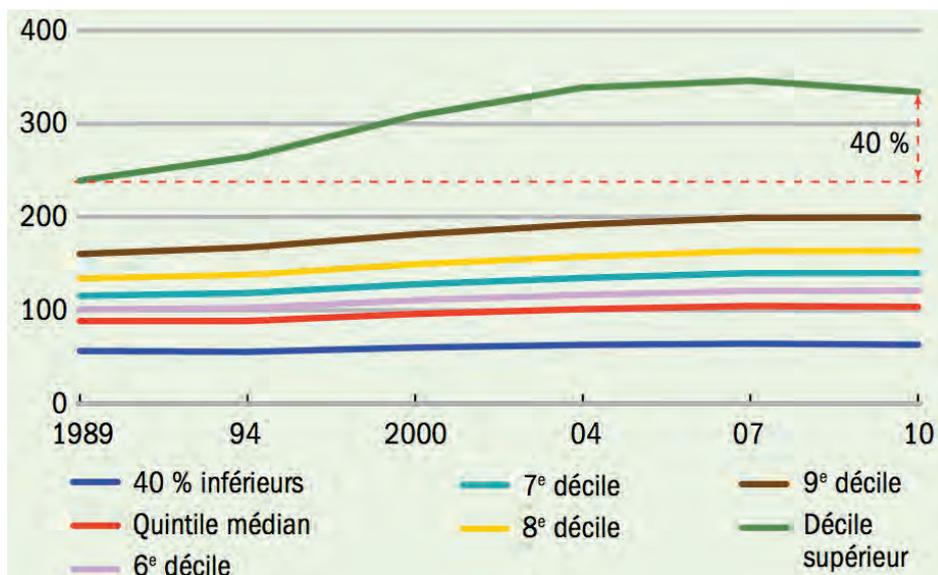
- Finances & Développement (FMI), décembre 2016
- Grégory Verdugo, « Les nouvelles inégalités du travail. Pourquoi l'emploi se polarise », Les Presses de Science Po, 2017

## 5. LA POLARISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL RÉDUIT LA PART DES EMPLOIS INTERMÉDIAIRES



Dans « La Société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale » (La Découverte) publié en 1996, Alain Lipietz pronostiquait qu'une petite partie des classes moyennes accéderait aux catégories supérieures et que le reste basculerait vers les bas revenus. La métaphore qu'il a inventée d'une « société en sablier » décrit une société où une minorité s'enrichit de plus en plus tandis que grossit le nombre de ceux qui se rapprochent de la pauvreté alors que les classes moyennes fondent progressivement : la toupie ou la montgolfière se dégonfle en son centre. Selon son analyse, le modèle de la société en sablier résulte de la manière dont les élites libérales répondent aux enjeux du progrès technique et de la mondialisation. Dans ce modèle, la société est dualisée, et la dynamique du progrès commun, entraînée par la

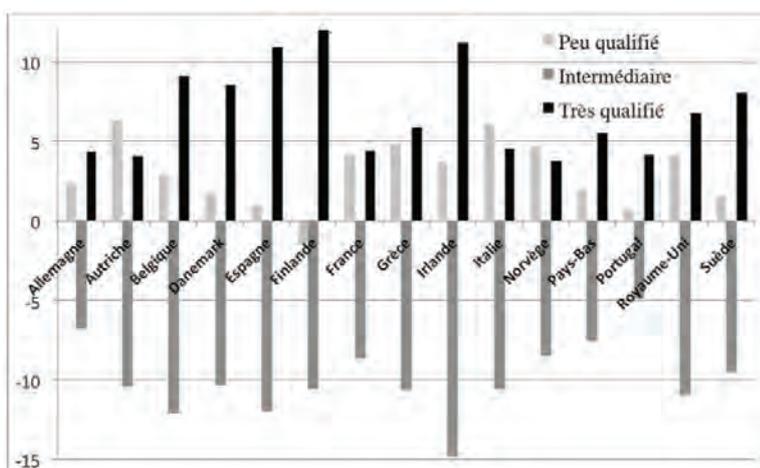
**Figure 20**  
**Revenus, dollars en**  
**2005, en parité de**  
**pouvoir d'achat, 2014,**  
**calculs des services**  
**du FMI (2014), pays :**  
 Allemagne, Canada,  
 États-Unis, Italie et  
 Royaume-Uni,  
 FMI 2016



dynamique ascendante des classes moyennes est abandonnée. On retrouve une analyse assez semblable dans les travaux du géographe Christophe Guilluy, qui lui aussi pronostique que les effets de la mondialisation sur l'emploi et les salaires vont amener à reclasser les classes moyennes dans la catégorie des revenus modestes. D'où leur disparition : « *C'est là le grand événement politique, sociologique, culturel des dernières décennies, et nous faisons comme si cette classe moyenne existait toujours* » (Guilluy, 2017).

La tendance à la polarisation des salaires et des emplois (cf. entretien avec Grégory Verdugo) est apparue au début des années 1980 aux États-Unis et dans de nombreux pays développés. Pour étudier et comparer l'évolution de la qualité des emplois entre les pays européens, les économistes Marteen Goos, Alan Manning et Anna Salomons (2015) ont exploré les données de l'enquête européenne sur les forces de travail pour 16 pays durant la période 1993-2010. Ils ont classé les emplois en trois catégories selon les salaires initiaux (emplois peu qualifiés, emplois intermédiaires, emplois très qualifiés) et ont mesuré comment évolue la part de ces trois groupes dans l'emploi total. Il ressort que ce sont les emplois de salaires moyens donc de qualification moyenne qui disparaissent. Cette méthode, pour troublante qu'elle soit (comment s'assurer que le niveau de salaire corresponde au niveau de qualification ?), se justifie parce qu'il existe une corrélation assez forte entre niveau de salaire et niveau de qualification. Ces résultats indiquent que, dans la plupart des pays, la catégorie des emplois de qualification intermédiaire se réduit (**figure 21**).

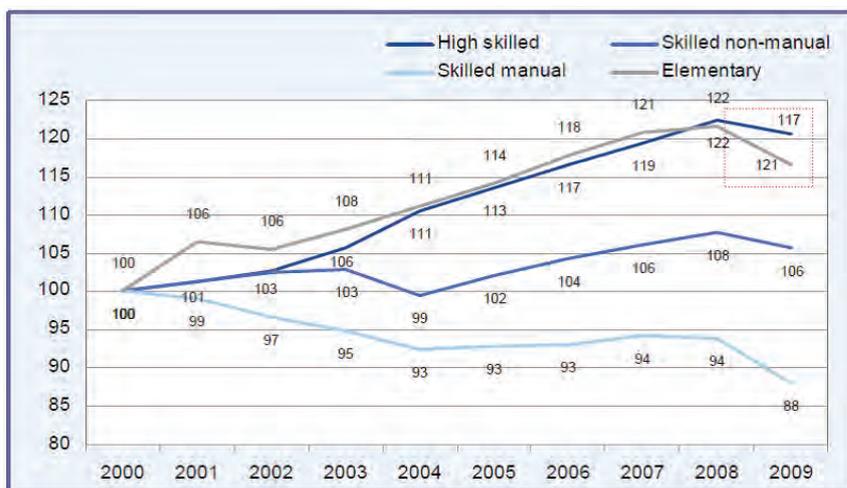
En France, avec une chute de 8 points, la part de l'emploi intermédiaire est passée de 47% à 39% entre 1993 et 2010. Dans le même temps, les emplois peu qualifiés et les emplois très qualifiés augmenté d'environ 4 points. Ainsi, pour deux emplois intermédiaires qui disparaissent, un emploi très qualifié et un emploi peu qualifié sont créés.



**Figure 21**  
**Évolution dans 15 pays européens**  
**des parts de l'emploi peu qualifié,**  
**intermédiaire et très qualifié, 1993-**  
**2010.**

Source : Goos et al. 2015, cité par G. Verdugo 2017

On retrouve les mêmes tendances dans une étude portant sur l'ensemble des 27 pays de l'Union européenne (**figure 22**). Les emplois hautement qualifiés (*high skilled*) ont augmenté de 21 % entre 2000 et 2009, les emplois élémentaires de 17 %, alors que les emplois qualifiés non manuels ont augmenté de 6 % et que les emplois non qualifiés manuels ont baissé de 11 %. On assiste donc à la progression des emplois demandant soit un niveau élevé de compétences, soit un niveau plutôt élémentaire de compétences non routinières, et une stagnation voire un repli des emplois dont les tâches sont à dominante routinière.



**Figure 22**  
Emploi par catégories de professions dans l'Union européenne à 27 (2000 = 100).  
Source : Cedefop, 2011

En France et dans quelques autres pays, la polarisation de l'emploi ne s'est pas accompagnée de celle des salaires puisque les écarts de salaires ont reculé depuis les années 1970 et n'augmentent que légèrement depuis la fin des années 1990 (Verdugo, 2017). Cette polarisation concerne aussi l'exposition à la précarité et au chômage, parce que les inégalités sociales face au chômage sont devenues très élevées. Cette tendance va dans le sens d'un marché du travail en sablier. La question de savoir si la tendance à la polarisation va durer est non tranchée.

- Cedefop, « Labour-market polarisation and elementary occupations in Europe : Blip or long-term trend ? », 2011
- Maarten Goos, Alan Manning et Anna Salomons, « Explaining Job Polarization : Routine-biased Technological Change and Offshoring », *American Economic review*, 104, 2015
- Grégory Verdugo, « Les nouvelles inégalités du travail. Pourquoi l'emploi se polarise », Les Presses de Science Po, 2017

## 6. LE NUMÉRIQUE CHAMBOULE L'EMPLOI

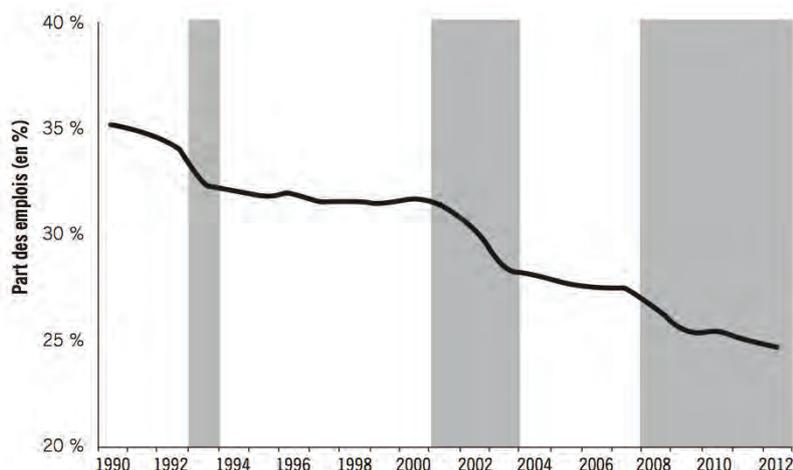
Les causes de la polarisation du marché du travail sont multiples : changement technologique, désindustrialisation, essor des échanges commerciaux à l'échelle du monde, évolution de la structure de la demande en direction de services personnels de nature relationnelle. Le progrès technique récent est dit biaisé en faveur des travailleurs qualifiés : les travailleurs le plus qualifiés deviennent plus productifs et sont mieux payés, alors que les travailleurs moins qualifiés y perdent en emploi et en salaires (Verdugo, 2017).

Les emplois qui déclinent sont les tâches à dominante routinière, qui correspondent souvent à des emplois ouvriers et employés de qualification moyenne (**figure 23**). Selon l'Institut Montaigne (2015), toutes les enquêtes indiquent qu'il est erroné de dire que le progrès technique détruit des emplois non-qualifiés sans les remplacer. Il contribue surtout à remplacer des emplois non-qualifiés automatisables par d'autres emplois non-qualifiés non-automatisables. La destruction des emplois manuels routiniers s'accélère dans les périodes de crise, quand les entreprises sont contraintes de se restructurer et d'optimiser leur mode de production.

**Figure 23**  
Variation de la part des emplois  
manuels routiniers en France,  
Institut Montaigne, 2015.

Source : Insee

Les zones grisées représentent  
des crises. Les emplois manuels  
routiniers comprennent les  
ouvriers, les artisans et les  
chauffeurs.



### • Les emplois qui augmentent

Une étude récente (Ast, 2015) portant sur la France distingue les emplois qui ont connu la plus forte variation d'effectifs sur la période 1984-2012. Les emplois intermédiaires qui chutent le plus se situent dans le secteur industriel, et sont ceux des ouvriers qualifiés des différentes industries, ainsi que des techniciens des industries mécaniques. La moitié de l'emploi intermédiaire détruit s'explique par le déclin de certains secteurs industriels. L'autre moitié est la conséquence d'une réorganisation des qualifications au sein même des secteurs qui fait disparaître de nombreux postes d'employés, comme les secrétaires et les employés de banque et assurance.

De son côté, la croissance de l'emploi peu qualifié provient principalement de la hausse des emplois des services à la personne. Le nombre des aides à domicile, des aides ménagères et des assistantes maternelles a plus que triplé depuis vingt ans, dépassant le million d'emplois. Bon nombre d'emplois qui se développent (employés du secteur hôtellerie et restauration, coiffeurs, agents de sécurité, vendeurs, chauffeurs/transporteurs, ...) sont à niveau faible de qualification et de salaires, et ne bénéficieront donc pas aux classes moyennes (**figure 24**).

Professions qui se sont le plus développées	Emplois (< 1,5 smic)		
	1990	2012	Variation
Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, travailleuses familiales	176 051	663 798	487 747
Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (sauf technico-commerciaux)	119 071	348 852	229 781
Cadres administratifs ou financiers des petites et moyennes entreprises	162 070	338 291	176 221
Infirmiers en soins généraux	172 149	338 563	166 414
Maîtrise et techniciens administratifs (autres que financiers et comptable)	102 026	230 660	128 634
Employés de libre-service	33 677	158 021	124 344
Aides-soignants	173 655	294 645	120 990
Serveurs et commis de restaurant ou de café	115 033	214 356	99 323
Employés de maison et femmes de ménages chez les particuliers	164 612	254 077	89 465
Cadres des services techniques et commerciaux de la banque	89 042	173 338	84 296

**Figure 24**  
Les professions qui se  
développent, Institut Montaigne,  
2015

Dans le groupe des emplois qualifiés, les hausses les plus fortes concernent l'effectif des ingénieurs informaticiens (multiplié par 7 entre 1980 et 2010), les cadres administratifs et financiers (+184%), le personnel d'étude et de recherche (+174%), les professionnels du droit (+165%), les personnels de l'informatique et de la communication (+152%).

La tendance à la polarisation des emplois aux deux extrémités de l'échelle des qualifications est jugée probable par bon nombre d'économistes. Mais des voix dissonantes soutiennent qu'elle n'est pas inéluctable. La révolution numérique, l'automatisation et la robotisation pourraient détruire de manière accélérée des emplois routiniers et faire proliférer les petits boulots de la *gig economy*. Le principe de la *gig economy* est que de multiples travailleurs indépen-

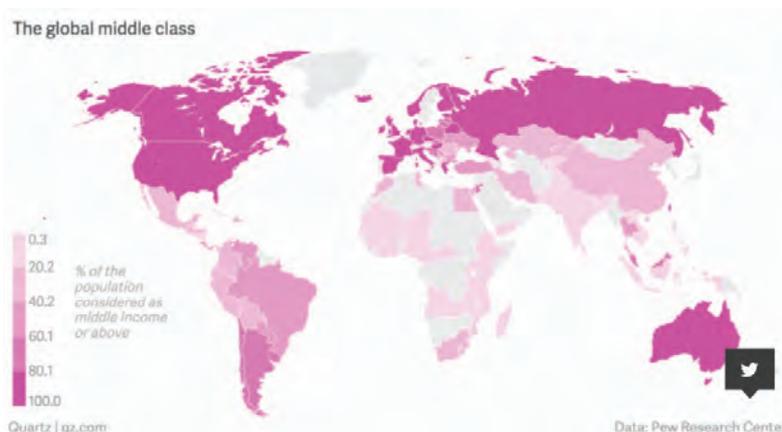
dants et sous-traitants soient payés à la tâche (et non au mois avec un employeur unique), de plus en plus dans le cadre de plateformes numériques qui répondent à des besoins très différents (services à domicile, livraisons, *consulting*...). Des prospectivistes comme Albert Meige vont jusqu'à prédire un marché des tâches mondialisé basé sur l'échange marchand de compétences via d'immenses plates-formes d'intermédiation, telles qu'elles existent déjà comme LinkedIn. Un courant chez les économistes (David Autor, John Zysman et Martin Kenney aux États-Unis, Bruno Palier en France) nuance ce diagnostic : le numérique pourrait contribuer au développement d'emplois à tous les niveaux de qualification, y compris ceux de qualification moyenne. Parmi les emplois qui voient leur productivité renforcée par le numérique et se développent, bon nombre sont des « emplois du milieu » : designers, développeurs, logisticiens, métiers maîtrisant des applications (chargés de maintenance, infirmières...). Mais même ces auteurs pensent que si une nouvelle classe moyenne émerge à terme de la révolution numérique, on en passera par une phase de polarisation.

Pour revenir au cas toujours un peu singulier de la France, les emplois à revenu moyen sont si nombreux que la perspective d'un marché du travail polarisé en U<sup>7</sup> reste lointaine. Pour autant la tendance à la polarisation des emplois est bel et bien à l'œuvre, et elle est porteuse de risques parce qu'elle accroît les inégalités sociales, les phénomènes de domination et d'injustice ressentie. Selon Bruno Palier, elle est porteuse d'une nouvelle forme de domination sociale des « cerveaux » sur les « servants », rapport de domination typique d'une économie de la connaissance où le critère principale est la possession du capital humain, du savoir et de la créativité. Ce clivage recoupe en partie un clivage de genre puisque les métiers dits non qualifiés ou non productifs sont occupés principalement par les femmes.

- Dorothee Ast, « En 30 ans, forte progression de l'emploi dans les métiers qualifiés et dans certains métiers peu qualifiés de services », Dares Analyses, n°28, avril 2015, <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-028.pdf>
- Institut Montaigne, « Marché du travail : la grande fracture », Sylvain Catherine, Augustin Landier et David Thesmar, fév. 2015, <http://www.institutmontaigne.org/fr/publications/marche-du-travail-la-grande-fracture>
- Maarten Goos, Alan Manning et Anna Salomons, « Explaining Job Polarization : Routine-biased Technological Change and Offshoring », American Economic review, 104, 2015

## 7. LA POLARISATION DE L'EMPLOI MENACE AUSSI L'AVENIR DES CLASSES MOYENNES DANS LES PAYS ÉMERGENTS

Au niveau mondial, les classes moyennes, plus importantes en proportion de la population dans les pays développés que dans les pays émergents (**figure 25** : plus on va vers le rose foncé, plus leur part est importante), croissent sur le long terme, à mesure que ces derniers se développent et gagnent en niveau de vie. Cela concerne en particulier l'Asie, et devrait demain concerner l'Afrique (Kantar TNS, 2017).

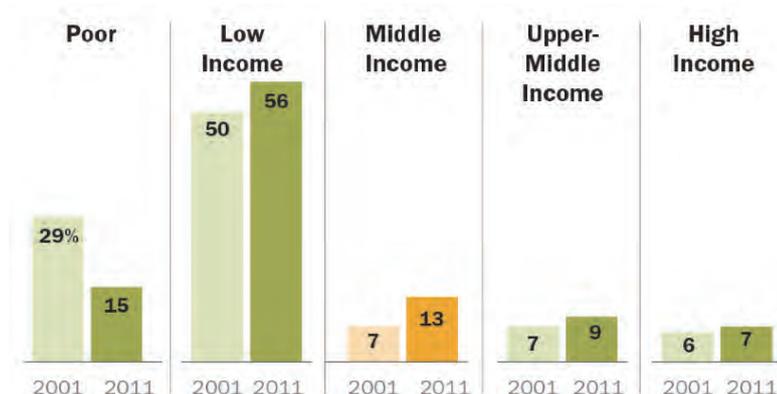


**Figure 25**  
La classe moyenne mondiale,  
Pew, 2015

7. Dans un marché de l'emploi où les effectifs tendent à se polariser aux deux extrémités de l'échelle des salaires et des qualifications, on parle d'évolution dans le sens d'une courbe en forme de U : les emplois du milieu (en termes de salaires et/ou des qualifications) se contractent, alors que les emplois situés à ses deux extrémités (les moins payés/les moins qualifiés, les plus payés/les plus qualifiés) augmentent

Le mouvement d'élévation des niveaux de vie a permis à 700 millions de personnes de sortir de la pauvreté entre 2000 et 2011, ce qui est considérable (Pew Research Center, 2015). Dans cette étude qui retient la fourchette de 10 à 50 \$ par jour pour définir les revenus moyens, 1,47 milliard de personnes sont dans cette tranche en 2011, alors qu'ils étaient 807 millions en 2001 (**figure 26**). Cela représente une hausse de 70% de cette catégorie.

Il y a néanmoins des bémols : seule 13% de la population mondiale appartient à la classe moyenne alors que 71% reste pauvre ou dispose de très bas revenus ; la croissance des classes moyennes s'est concentrée dans la partie basse de la fourchette des revenus ; et l'augmentation la plus forte concerne la population à faibles revenus.



**Figure 26**  
Forte baisse de la pauvreté, hausse des revenus moyens, mais la majeure partie de la population mondiale reste à faible revenu, Pew, 2015 (% de la population mondiale par tranche de revenu)

Lecture : Pauvre (poor) : 2 \$ ou moins par jour, faible (low) : entre 2 et 10 \$, moyen (middle) : 10-20 \$, moyen supérieur (upper-middle) : 20-50 \$, élevé (high) : supérieur à 50 \$

Par ailleurs, des experts s'interrogent : la machine à fabriquer les classes moyennes est-elle en train de tomber en panne, en raison du phénomène de polarisation des emplois ? Les changements de la composition de l'emploi dans le sens de la polarisation semblent surtout concerner les pays avancés, mais le phénomène pointe dans les pays en développement. En utilisant des données de la Banque mondiale sur un groupe de neuf pays asiatiques, le FMI (2006) a constaté par exemple qu'à une seule exception près, la polarisation s'y était accrue entre le milieu des années 90 et le milieu de la décennie suivante. L'accentuation la plus sensible a été observée en Chine. Ces perspectives modifient en profondeur la perception de l'avenir du monde. Alors que la montée des classes moyennes dans les pays émergents devait constituer le socle de la croissance mondiale, permettre un progrès social, et conforter l'assise des démocraties, une polarisation des marchés du travail et des salaires change la donne.

- Kantar TNS, « Une étude prévoit la croissance des classes moyennes en Afrique », 5 mai 2017, <http://www.voaafrique.com/a/la-croissance-des-classes-moyennes-africaines-va-se-poursuivre/3839607.html>
- Jean-Marc Vittori, « Le mirage des classes moyennes émergentes », Les Echos, 16/06/2016
- Ernst Ekkehard, « L'amenuisement de la classe moyenne », Finances & Développement, mars 2015, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2015/03/pdf/ernst.pdf>
- Jacky Fayolle, « Marché du travail : la polarisation ajoutée à la segmentation, Groupe Alpha, 6 mai 2014
- Bruno Palier, « Numérique, travail et protection sociale : contribution au débat Nouvelles formes du travail et de la protection des actifs », avril 2016
- Pew Research Center, « A Global Middle Class Is »
- « More Promise than Reality », 2015, [http://www.pewglobal.org/files/2015/07/Global-Middle-Class-Report\\_FINAL\\_7-8-15.pdf](http://www.pewglobal.org/files/2015/07/Global-Middle-Class-Report_FINAL_7-8-15.pdf)

## 8. LES CLASSES MOYENNES VIVENT UN DÉCLASSEMENT SUBJECTIF ET RÉEL

Le déclassement social<sup>8</sup> est devenu une nouvelle peur sociale, en particulier chez les classes moyennes, qui n'ont jamais été aussi anxieuses quant à leur avenir et celui de leurs enfants (Goux, Maurin, 2012). En 2015, 54% des Français considèrent que leur situation sociale est moins enviable que celle de leurs parents, alors qu'ils étaient 17% à le penser en 2002 (Odoxa, 2015).

Globalement, les classes moyennes ont vécu de manière particulièrement douloureuse la fin d'un cycle d'espérance. Selon Louis Chauvel (2006), on est passé en l'espace de quelques décennies de l'ascension de la civilisation des classes moyennes à son reflux. Cette civilisation était basée sur une expansion économique porteuse de progrès social, avec une élévation de l'ensemble des salaires, la stabilisation des statuts de l'emploi, l'extension de la sécurité sociale, l'accès croissant aux études, une mobilité structurelle ascendante, une hausse du niveau de consommation et de la capacité à épargner, le sentiment de pouvoir améliorer la situation de la génération suivante... Dans un essai qui a suscité un débat important, « Les Classes moyennes à la dérive » (2006), Louis Chauvel a souligné que la génération du *baby-boom* a profité de cette conjoncture exceptionnelle, mais que leurs enfants connaissent un retournement de conjoncture. Alors que le chômage se maintient à un haut niveau, la baisse des rendements des diplômes, combinée à la raréfaction relative des emplois stables est à l'origine de ce sentiment de déclassement en France. La banalisation des diplômés de l'enseignement supérieur accroît le risque de déclassement de ceux qui n'ont pas de diplôme. Au début des années 80, 4 cadres sur 10 n'étaient pas diplômés de l'enseignement supérieur, ce qui veut dire qu'il était possible de s'élever sans diplôme important. Ils ne sont que 2 sur 10 trente ans plus tard (19% en 2010). Inversement, un diplôme de l'enseignement supérieur ne garantit plus l'exercice d'un emploi de cadre, et de fait nombre de diplômés de l'université vont vivre un déclassement inter-générationnel.

À l'avenir, la polarisation de l'emploi renforcera mécaniquement les craintes de déclassement pour la classe moyenne : dès lors qu'il y a de plus en plus, d'un côté les « lovely jobs » (expression de Goos et Manning) disponibles pour les plus diplômés, et à l'opposé les « lousy jobs », peu qualifiés, dans les secteurs des services, les membres de la classe moyenne verront s'ouvrir deux options, soit monter en qualification soit occuper des emplois dits non qualifiés et mal rémunérés. Plusieurs études ont dressé des scénarios qui annoncent la disparition d'environ la moitié des emplois actuels d'ici 20 ans, phénomène qui, associé à la polarisation, laisse augurer des bouleversements.

Le diagnostic est cependant différent selon que l'on parle des classes moyennes inférieures, qui sont très déstabilisées par ces évolutions et subissent bien un déclassement, et le cœur des classes moyennes ainsi que sa frange supérieure qui ont su profiter de la démocratisation scolaire et de l'ascension sociale parce qu'ils sont bien dotés en ressources économiques et culturelles (Peugny, 2014). Cette analyse qui nuance le diagnostic en fonction des classes moyennes concernées est réfuté par Goux et Maurin (2012). Ils soutiennent que les classes moyennes dans leur ensemble gardent une capacité à résister au déclassement, à s'élever dans la hiérarchie sociale et à pousser leurs enfants le plus loin possible. Grâce à leurs parcours scolaires, les enfants des classes moyennes gardent des chances importantes d'ascension sociale. L'idée que la France connaîtrait un phénomène massif de déclassement est selon eux une fiction : il n'y a ni déclassement salarial, ni déclassement résidentiel, scolaire ou sur le marché du travail. Ils ont ainsi retracé l'évolution depuis les années 1980 de la proportion de « déclassés par rapport aux parents », au sein de chaque classe d'âge et de chaque groupe social. Par exemple un membre du salariat intermédiaire est dit déclassé quand son père exerçait comme cadre, profession intellectuelle supérieure ou chef d'entreprise. En 2009, on comptait, parmi les 30-39 ans, 13,5%

8. Pour mesurer le déclassement, on peut procéder de deux manières. Le classement objectif repose sur la mesure de la situation du foyer de l'enquête comparée à celle du foyer de ses parents. Cette mesure s'appuie sur la catégorie socioprofessionnelle en y incluant les situations de chômage et fait l'objet d'une cotation pour donner une note de ressources sociales à chaque foyer. Le classement subjectif consiste à demander à la personne sa trajectoire.

de déclassés au sein du salariat intermédiaire, contre 46% de personnes en ascension sociale par rapport à leurs parents. Non seulement la part des déclassés est très minoritaire, mais on n'observe pas une progression linéaire de cette part (elle tend à fluctuer). Dominique Goux et Éric Maurin contestent le déclassement scolaire des enfants des classes moyennes et affirment au contraire qu'ils ont eu tendance à rattraper leur retard sur les enfants de cadres.

Il reste que pour tous les niveaux de diplôme, la probabilité d'appartenir à la classe des bas revenus a augmenté, et celle d'appartenir à la classe à haut revenu a diminué (figure 27). Cela est lié à la baisse du taux de rendement de l'éducation en France, qui n'est pas assez compensé par le besoin de main d'œuvre qualifiée. Cette figure montre aussi à quel point ceux qui n'ont pas le Bac voient augmenter leur « chances » d'être dans les bas revenus.

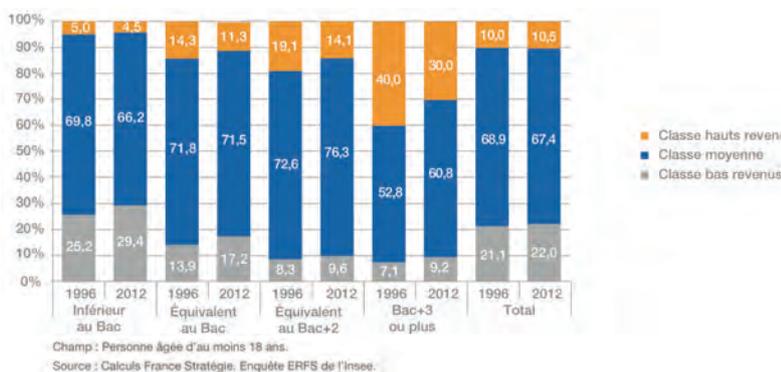


Figure 27  
Probabilité d'appartenir à chaque classe de revenus en fonction du niveau d'éducation en France en 1996 et 2012, France Stratégie 2016

La prospective des classes moyennes s'intéresse forcément à ce à quoi aspire viscéralement cette catégorie de population : la possibilité d'une ascension sociale, à travers l'éducation. Dès lors, la « crise des classes moyennes » dont il est question depuis près de 30 ans pourrait correspondre à la prise de conscience des difficultés à remplir ces promesses (Charle, 2014). Le cas des États-Unis est frappant en ce qu'il montre l'effet que pourrait avoir en France une forte hausse des inégalités sur les possibilités d'ascension sociale, en figeant en quelque sorte la hiérarchie sociale. Le 28 avril 2017 la revue Science a publié l'étude « The fading American dream : Trends in absolute income mobility since 1940 » (« Le déclin du rêve américain : tendances de la mobilité du revenu absolu depuis 1940 ») qui a montré que le déclin de la mobilité relative est due à la hausse tendancielle des inégalités de revenus. De fortes inégalités perturbent le fonctionnement de l'ascenseur social, en rendant décisifs les avantages des plus aisés liés à l'éducation et aux réseaux sociaux. Plus une société est inégale, moins les riches sont susceptibles de descendre de leur piédestal, et moins la génération suivante est susceptible d'être mobile.

La France n'en est pas là, puisque la mobilité sociale a augmenté en France des années 1950 aux années 1980, que la fluidité sociale a augmenté de 0,5% par an depuis 1953. Mais depuis 1984, la mobilité descendante augmente plus vite que la mobilité ascendante, et surtout le déterminisme social reste très important. En 2014, 47% des fils de cadres supérieurs sont eux-mêmes cadres supérieurs, et quasiment le même pourcentage (47,6%) des fils d'ouvriers sont ouvriers eux-mêmes. Seuls 10% des fils d'ouvriers sont cadres supérieurs, et des fils de cadres supérieurs sont ouvriers (figure 28).

La mobilité sociale en 2014-2015. Que deviennent les fils de ?							
Situation des pères	Destinée des fils						
	Agriculteur	Artis., commerc., chef entr.	Cadres sup.	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	25	8	8,8	18,6	7,1	32,5	100
Artis., commerc., chef entr.	0,8	20,3	22,2	22,9	9,5	24,3	100
Cadres sup.	0,2	8	47	25,7	9,1	10	100
Profession intermédiaire	0,7	7,9	25,5	31,5	11,3	23,1	100
Employé	0,5	6,8	16,3	26,1	16,6	33,6	100
Ouvrier	0,5	7,4	9,4	22,9	12,3	47,6	100
Ensemble	2,6	9,2	19,3	24,5	11,3	33	100

Figure 28  
Mobilité sociale en 2014-2015. Que deviennent les fils de ?, Centre d'observation de la société  
Source Insee

Lecture : cette table se lit horizontalement. Elle représente la situation des fils en fonction de la catégorie sociale de leurs pères. 32,5% des fils d'agriculteurs sont devenus ouvriers.

Les filières scolaires d'excellence contribuent à maintenir les frontières sociales : en 2014-2015, les enfants de cadres ou de professions intellectuelles supérieures représentaient 17% des Français de 18 à 23 ans, mais 47% des étudiants en formation d'ingénieur et 50% des élèves de classe préparatoire aux grandes écoles.

- Yves Besançon, « La mobilité sociale est tombée en panne », Alternatives économiques n°366, 01/03/2017
- Christophe Charle, « L'identité des classes moyennes au fil du temps », Cahiers français n°378, janvier-février 2014
- Louis Chauvel, « Les Classes moyennes à la dérive », 2006
- Louis Chauvel, Cahiers français, 2014
- Odoxa pour Les Échos, Radio Classique et FTI Consulting, « Les Français et l'argent », juin 2015
- Carl Benedikt Frey, Michael A. Osborne, 2013 « The Future of Employment : How susceptible are jobs to computerisation ? »
- Camille Peugny, « Des classes moyennes déclassées ? Les limites d'une analyse globalisante », Cahiers Français n°378

## 9. DES PETITES CLASSES MOYENNES PEU SOUTENUES PAR L'ÉTAT PROVIDENCE

Les classes moyennes sont plus nombreuses dans les pays où l'État providence et la redistribution sociale et fiscale sont importantes, ce qui signifie que les classes moyennes bénéficient globalement de l'État providence (Bigot, 2014). Elles bénéficient aussi des avantages du modèle français, comme la gratuité de l'éducation, le faible coût de la santé, les assurances retraite et chômage.

En France, les classes moyennes peuvent néanmoins s'estimer légitimement perdantes de la politique familiale, qui répond de moins en moins à ses objectifs initiaux (Sterdyniak, 2014). Le premier de ses objectifs historiques est presque abandonné : assurer aux familles un niveau de vie équivalent à celui des personnes sans enfant, donc compenser le coût de l'enfant. En effet avec des allocations familiales qui sont devenues très faibles au regard du coût effectif des enfants, seules chez les familles les plus pauvres avec enfants les charges sont compensées par un surplus de prestations.

Ces classes moyennes vivent aussi comme une injustice le fait que leurs revenus se rapprochent des revenus des plus pauvres, en particulier des inactifs. Le montant des « aides accordées aux inactifs » par rapport « au salaire des employés payés au SMIC » apparaît à un Français sur deux comme une source « très importante » d'injustices (CSA/La Croix, 2016).

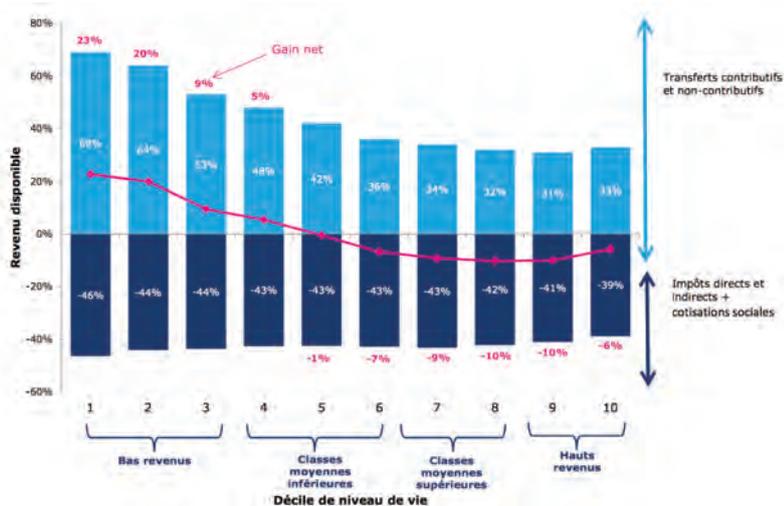
Certes, quel que soit leur milieu social, qu'ils soient actifs ou inactifs, avec ou sans enfants, les Français se disent spontanément perdants en matière de prestations sociales : en 2014, 73% d'entre eux considéraient contribuer davantage au système socio-fiscal qu'ils n'en tiraient des avantages (Crédoc, déc. 2015). Les classes moyennes inférieures obtiennent néanmoins le score le plus élevé : à la question « avez-vous l'impression qu'entre ce que vous versez aux administrations publiques (impôts, taxes, cotisations, etc.) et ce dont vous bénéficiez en retour (allocations, école santé, chômage, retraite, etc.) vous êtes plutôt gagnants ou plutôt perdants ? », 77% répondent « plutôt perdants ». Ce n'est pas un hasard. Plusieurs travaux (par exemple celui de Julien Damon, Les classes moyennes, 2012, PUF) indiquent que les catégories centrales de la distribution des revenus et des positions sociales sont objectivement desservies par un système français de transferts, qui est à la fois ciblé sur les plus démunis (prestations d'assistance, prestations familiales, allocations logement, minima sociaux), et favorable aussi aux plus aisés, à même de tirer avantage de la fiscalité via les niches fiscales. La courbe de la redistribution (prestations et fiscalité) suit un profil en « U », avec, pour les catégories aux plus faibles revenus, l'effet des prestations sociales (les 10% les plus pauvres reçoivent 69% de leur revenu en transferts sociaux), et pour les plus élevées, l'effet des allègements fiscaux (les 10% les plus riches contribuent moins que toutes les autres tranches).

Les classes moyennes contribuent à financer les prestations des plus pauvres, mais ne sont elles mêmes pas soutenues particulièrement, contrairement à nombre de pays européens qui font

un effort particulier en faveur de la fraction inférieure des classes moyennes (Crédoc, 1992). En France, cette fraction verse l'équivalent de 43% de leur revenu aux administrations publiques, en tenant compte de l'ensemble des prélèvements, y compris des taxes indirectes, comme la TVA. En retour, elles reçoivent à peu près l'équivalent (42% de leur revenu disponible) en prestations, ce qui veut dire que le système est à peu près neutre à leur égard, contrairement à ce que l'on observe en Finlande, en Suède, en Italie, mais également en Irlande et au Royaume-Uni. Dans ce dernier pays, les classes moyennes inférieures perçoivent 15 points de plus qu'elles ne contribuent en pourcentage de leur revenu (49% contre 34%). La redistribution pourrait même ne pas être neutre mais leur être défavorable, dès lors que prendrait en compte (cela n'est jamais fait) l'effet cumulé des mécanismes nationaux et des mécanismes locaux de redistribution (tarification, prise en compte du quotient familial, seuils déclencheurs d'aides...).

Pour les classes moyennes supérieures, l'écart est négatif de 10 points (43% versés contre 33% reçus). Il est aussi frappant de constater que l'effort redistributif des classes moyennes supérieures est plus élevé que celui demandé aux plus aisés, qui ne contribuent que de 8 points de plus que ce qu'ils touchent en proportion de leur revenu. Ces particularités, propres à la France sont dues au fait que l'impôt sur le revenu, dont la progressivité est faible, rapporte moins que dans beaucoup de pays, et que les cotisations sociales, qui financent en bonne partie notre modèle social, sont proportionnelles aux revenus.

Finalement, le bilan global de la redistribution est très positif pour les bas revenus (+23 et +20% de leurs revenus), alors qu'il est quasi-nul pour les trois déciles de niveau de vie qui correspondent aux classes moyennes inférieures, mais avec des nuances : le troisième décile en retire un gain de 5%, le quatrième une perte de 1% et le cinquième une perte de 7% (**figure 29**).



**Figure 29**  
Bilan global de la redistribution : ensemble des prélèvements et des transferts en France par pays et par décile de niveau de vie, Crédoc (Cahier n°297), 2012

- Crédoc, « Redistribution socio-fiscale, tous perdants ? », Enquête Conditions de vie et aspirations, 2014
- Crédoc, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, « Évolution du regard des Français sur le système de protection sociale et sur les politiques de solidarité au cours des vingt dernières années », déc. 2015, rapport n°324, pour l'Institut Montparnasse, source Enquête Conditions de vie et aspirations 2014 - <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R324.pdf>
- Crédoc, « Comparaison internationale : Pas de classes moyennes sans redistribution sociale et fiscale ? », 2012-1 - <http://www.credoc.fr/pdf/4p/249.pdf>
- Crédoc, « Les classes moyennes sont-elles perdantes ou gagnantes dans la redistribution socio-fiscale ? », Cahier de recherche n°297, 2012-2, déc. 2012 - <http://www.credoc.fr/publications/abstract.php?ref=C297>
- CSA/LA Croix, enquête CSA réalisée pour La Croix « Les Français et le sentiment d'injustice », février 2016 <https://www.csa.eu/fr/survey/les-francais-et-le-sentiment-d-injustice>
- Henri Sterdyniak, « Les classes moyennes, perdantes du modèle français ? », Les Cahiers français, n°378, 2014

## LES MULTIPLES RÉPERCUSSIONS POSSIBLES DES TENDANCES CONSTATÉES

Pourquoi l'avenir des classes moyennes est à ce point une question cruciale ? Depuis la seconde guerre mondiale, il est admis que ce sont ces couches sociales qui assurent l'essentiel de la cohésion et de la dynamique de l'ensemble de la société : elles nourrissent des rêves de progrès, d'ascension sociale, croient pour cette raison en l'école et la méritocratie, ont confiance envers les institutions, sont un moteur de la croissance économique. Au côté des classes populaires, les classes moyennes inférieures ont également un rôle dans les mécanismes de l'intégration, parce qu'avec les populations immigrées elles partagent un quotidien au travail et dans leurs lieux de vie. En quittant les quartiers populaires ou mixtes des agglomérations, elles posent un problème pour l'intégration. Aujourd'hui, de multiples signaux laissent penser que les classes moyennes sont pour partie sorties de ces schémas. Leur capacité à produire de la cohésion est en cause. Si les couches moyennes basculent de perspectives d'ascension à la crainte de la descente sociale, de l'optimisme au pessimisme, de la confiance à la défiance envers les institutions, les conséquences pour la société tout entière sont immenses.

- ▶ **Conséquences politiques** : lors de l'élection présidentielle de 2017 une interrogation centrale était de savoir si les classes moyennes, pivot de la vie politique, allaient basculer vers le vote en faveur du FN ou de la France Insoumise. Même si cela n'a pas été le cas, cela reste une question prospective brûlante : comme le rappelle Philippe Raynaud (2014) dès lors que le système politique se montre incapable de garantir leur rôle, elles sont capables de provoquer des changements de régime.
- ▶ **Conséquences en matière de conflictualité sociale** : va-t-on assister à l'amplification des luttes sociales selon de nouveaux ou d'anciens clivages ?
- ▶ **Conséquences en matière de politiques publiques** : quel sera le nouveau visage de l'État providence par exemple si les classes moyennes n'adhèrent plus à ses orientations ? Le désir de solidarité ne va-t-il pas forcément diminuer si les écarts de revenus et de position sociale augmentent ?
- ▶ **Conséquences en matière scolaire** : les stratégies d'évitement scolaire motivées par la crainte d'éviter un déclassement à ses enfants ne sont-elles pas une catastrophe, en empêchant dans bien des cas la dynamique et l'effet d'entraînement des classes mixtes ?
- ▶ **Conséquences en matière de santé** : l'observation de la scène américaine laisse penser qu'un déclassement social de plus grande ampleur en France aurait des conséquences négatives en terme de santé publique.

Nous n'aborderons ici qu'une partie de ces répercussions possibles.

- Philippe Raynaud, « Classes moyennes, démocratie et changement social », Cahiers français, n°378, janvier-février 2014

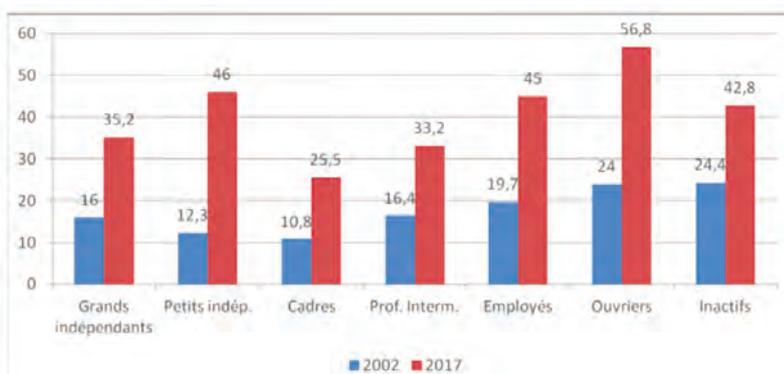
## 1. QUEL LIEN ENTRE LES PERSPECTIVES D'AVENIR DES CLASSES MOYENNES ET LE VOTE ?

Selon Jérôme Fourquet, tant que les couches moyennes regardent davantage l'avenir avec optimisme qu'avec pessimisme, envisagent pour elles-mêmes ou pour leurs enfants une ascension sociale, ils voteront pour les partis dits de gouvernement. Ce qui ne serait pas le cas si elles deviennent trop nombreuses à regarder avec anxiété vers le bas de la hiérarchie sociale et vivent davantage dans la crainte d'être reléguée..

Des sondages ont établi qu'il existe une corrélation, en France, entre des indicateurs sociaux et économiques (niveau de diplôme, niveau de revenu, catégorie socioprofessionnelle), le sentiment d'être en difficulté, de bien-être ou de mal être, la vision optimiste ou pessimiste de l'avenir, et le vote. Un sondage Ipsos / Sopra Steria a ainsi dressé une radiographie politique et sociologique des différents électorats lors du 1er tour de l'élection présidentielle française, le 23 avril 2017. Il a montré que plus on est bas dans l'échelle sociale et dans l'échelle des revenus, plus on répond « très difficilement » à la question « comment vous en sortez-vous avec les revenus de votre ménage », et plus on a voté pour le FN. Cela concerne la partie basse de l'échelle des revenus, donc à la fois les catégories modestes et les petites classes moyennes.

Emmanuel Macron et François Fillon ont obtenu tous les deux, lors du 1er tour de l'élection présidentielle, des scores situés entre 24 et 30 % chez les classes moyennes supérieures, et plus de 30 % chacun chez les catégories aisées. A l'inverse, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen totalisent à eux deux 56 % des voix exprimées par les catégories pauvres, et 52 % des voix des catégories modestes. On voit donc que les classes moyennes penchent de deux côtés différents en fonction de leur place en haut ou en bas de ce groupe.

La base électorale du FN s'est singulièrement élargie et ne correspond plus à la seule classe ouvrière ou aux petits commerçants. Comme l'indique une enquête du Cevipof, ce vote a été multiplié en moyenne par un peu plus de deux entre le second tour de la présidentielle de 2002 et celle de 2017. L'évolution n'est néanmoins pas homogène dans les catégories socioprofessionnelles (**figure 30**). Le vote en faveur du FN a davantage augmenté au sein des catégories populaires qu'au sein des classes moyennes. Pour autant au sein de cette catégorie les évolutions sont très contrastées : le vote FN a « seulement » doublé chez les professions intermédiaires, alors qu'il a été multiplié par presque quatre chez les petits indépendants par exemple.



**Figure 30**  
Le vote FN au second tour de la présidentielle en suffrages exprimés (%), Panel électoral du Cevipof 2002 et enquête électorale française du Cevipof 2017 Rouban, 2017

L'enquête du Cevipof met en évidence le lien entre le vote et le sentiment de déclassement. 42% des enquêtés ont une situation inférieure à celle de leurs parents, 12% une situation similaire et 46% une situation meilleure. L'effet de ce classement « objectif » a un impact faible sur la propension à voter FN au second tour puisque les déclassés choisissent Marine Le Pen à hauteur de 42% contre 38% de ceux qui ont connu une mobilité sociale ascendante. En revanche, l'effet sur le vote du classement subjectif est bien plus important, puisque 56% des enquêtés qui estiment que leur situation s'est détériorée par rapport à celle de leurs parents (au même âge) votent FN, contre 31% de ceux qui estiment que leur situation s'est améliorée.

L'enquête a alors croisé la situation objective et la situation subjective des votants (en terme de mobilité sociale ascendante ou descendante), et obtenu sept groupes dont celui des « lucides supérieurs » qui ont conscience de leur mobilité sociale ascendante, des « pessimistes » qui se voient plus bas que leur situation objective, et des « optimistes » qui pensent que leur situation s'est améliorée alors que c'est le contraire objectivement. Or c'est bien chez les « pessimistes » que les intentions de vote pour Marine Le Pen sont les plus élevées en proportion, et chez les « optimistes » qu'elles sont au plus bas. Inversement, le choix d'Emmanuel Macron est le plus élevé chez les « optimistes » mais aussi et surtout chez les « lucides supérieurs » qui pensent à raison qu'ils ont amélioré leur situation (Rouban, 2017).

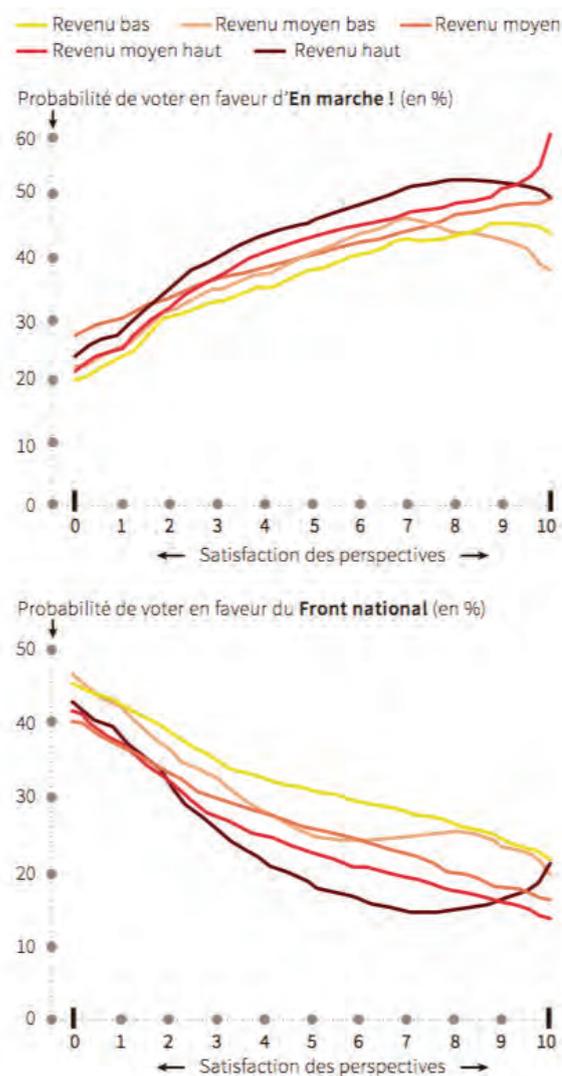
Dans la même veine, des économistes (Algan et al. 2017) ont montré que le choix des électeurs entre Macron et Le Pen dépendait autant de leur perception de l'avenir (optimisme/pessimisme) que de leur niveau de vie. L'enquête a été réalisée par l'Observatoire du bien-être du Cepremap et du Cevipof de science Po, entre juillet 2016 et avril 2017, auprès de 20 000 personnes. Ces personnes devaient indiquer sur plusieurs échelles leur niveau de satisfaction de leur vie actuelle, celui qu'auront leurs enfants, leurs perspectives à 5 ans, la dégradation ou l'amélioration de leur environnement résidentiel...

Résultat : le vote pour Macron est plus élevé chez les individus ayant des revenus élevés, un diplôme élevé, un statut d'emploi et une catégorie socioprofessionnelle favorable, mais il est aussi plus élevé chez les optimistes, alors que le vote FN est celui des classes pessimistes et malheureuses. Selon les chercheurs, le pessimisme s'explique par la crise des aspirations, la difficulté à se projeter dans un avenir meilleur à défaut de bons diplômes et dans un univers du travail qui leur est défavorable – ce qui met au cœur des réponses les politiques économiques et d'emploi.

Les graphiques (figure 31) représentent la relation entre la probabilité de vote déclarée, sur une échelle de 0 à 10, en faveur du FN ou d'En marche !, et les revenus. La probabilité du vote en faveur du FN est élevée (45%), quel que soit le revenu, parmi les Français les plus pessimistes. Que l'on soit ouvrier ou cadre moyen, la probabilité de voter FN augmente avec le pessimisme. Dans le graphique du haut, on voit que la probabilité de voter En marche est forte (entre 35 et 60%) pour les personnes les plus optimistes, dont le graphique du haut, dont la satisfaction vis-à-vis du futur est proche de 10, alors qu'elle est faible (guère plus de 20%) quand cette satisfaction est la plus faible, proche de 0. C'est l'inverse dans le graphique du bas qui montre la probabilité de voter en faveur du FN.

Figure 31 - Relation entre les perspectives, les revenus, et les intentions de vote

Source CEVIPOF/Science Po, CEPREMAP 2017



- Amory Gethin, Thanasak Jenmana, « Du Mal-être au vote extrême ». Note d'analyse de l'Observatoire du Bien-être du CEPREMAP, 2017
- Ipsos, « 1<sup>er</sup> tour, sociologie des électors et profils des abstentionnistes », 2017
- Luc Rouban, « Le Front national 2002-2017 : du vote de classe au vote de classement », 8 mai 2017

## 2. LES EFFETS DE LA MONDIALISATION SUR L'EMPLOI VONT-ILS DIVISER LES CLASSES MOYENNES ? LES AMENER À DISPARAÎTRE ?

Depuis une vingtaine d'années, le discours sur la société en vient à adopter une rhétorique binaire, de type France d'en bas/France d'en haut, perdants/gagnants de la mondialisation..., qui popularise l'idée que la société se scinde en deux. Une telle vision du monde est forcément anxiogène pour les membres des classes moyennes et pour leurs enfants, puisqu'elles sont prises en sandwich entre les classes populaires et les classes supérieures.

Cette anxiété peut être d'autant plus forte qu'on habite la « France périphérique » (Christophe Guilluy). En effet, une fois un diplôme du supérieur en poche, il est nettement plus aisé d'éviter un déclassement social quand on vit dans une grande métropole régionale ou à Paris (Léger, 2016). Au début des années 1980, les risques d'occuper un emploi sous-qualifié pour un actif diplômé du supérieur étaient quasiment les mêmes partout sur le territoire. Depuis, on observe des écarts considérables. Le risque de déclassement est élevé dans plus du tiers du territoire français, comme l'atteste le fait que plus de 25% des diplômés du supérieur exercent un emploi d'ouvrier ou d'employé.

**L'ascenseur social fonctionne de manière différente selon les territoires** (France Stratégie, 2015) : en Île-de-France, Bretagne, Midi-Pyrénées, il fonctionne bien, alors qu'il fonctionne mal en Poitou-Charentes, Picardie, Nord-Pas-de-Calais. Selon leur département de naissance, les chances d'ascension sociale des enfants d'ouvriers et d'employés varient du simple au double. Les territoires à forte mobilité sociale ascendante sont ceux où les taux de diplômés du supérieur sont les plus élevés, ce qui rappelle à nouveau le lien entre mobilité ascendante et éducation. D'un département de naissance à l'autre, les taux de diplômés du supérieur varient du simple au double parmi les enfants d'ouvriers et d'employés.

La nécessité pour les diplômés du supérieur de partir dans les grandes villes où sont concentrés les emplois de cadres et les professions intellectuelles supérieures a pour effet de segmenter socialement le territoire. Au début des années 1980, la composition sociale des capitales régionales était assez proche de celle des villes petites et moyennes. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population active (55% environ) y a un statut d'ouvrier ou d'employé, contre 48% dans les métropoles régionales et 39% à Paris. Jean-François Léger et Christophe Guilluy jugent alors urgent de remettre en cause le modèle de développement territorial actuel qui privilégie les grandes aires urbaines et de favoriser une répartition plus équilibrée des richesses et des emplois.

Le travail d'Hervé Le Bras montre qu'à l'instar des cadres, les classes moyennes les plus éduquées se trouvent maintenant dans les grandes agglomérations, et ceci bien plus que 50 ans plus tôt. Leur distribution était alors liée à des comportements sociaux anciens (comme la tradition de l'héritage préférentiel dans le Sud-Ouest qui amenait les garçons qui n'héritaient pas à se tourner vers les études, souvent pour exercer une profession libérale).

Au-delà, c'est bien l'impact de l'essor des échanges commerciaux à l'échelle mondiale durant les dernières décennies qui impacte des territoires plus que d'autres. Comme le rappelle Grégory Verdugo (cf. entretien), **le commerce international a accéléré la polarisation**. L'accélération du commerce avec les économies émergentes a conduit les entreprises des pays développés à se spécialiser dans les tâches les plus sophistiquées de conception. À la clé, la destruction d'une grande partie des emplois industriels intermédiaires existant dans les pays développés. Les économistes américains David Autor, David Dorn, Gordon Hanson ont par exemple chiffré l'effet des importations de produits chinois entre 1990 et 2007 sur les marchés locaux du travail américain les plus exposés, en termes de montée du chômage et de baisse de salaires. À l'inverse des métropoles ont su attirer des fonctions supérieures. La France n'a pas échappé à cette machine à polariser les marchés du travail.

-Hervé Le Bras, «La France inégale : 45 ans de migrations intérieures des classes sociales» 2 avril 2017, <https://theconversation.com/la-france-inegale-45-ans-de-migrations-interieures-des-classes-sociales-75603>

- France Stratégie, « La géographie de l'ascension sociale », La Note d'analyse, n°36, novembre 2015
- Jean-François Léger, « Métropolisation et vote FN : une relation de cause à effet ? », Sens-Dessous, 2016/1 n°17)
- Jérôme Fourquet, « Un nouveau clivage. Perdants versus gagnants de la mondialisation », Commentaire, n°158, 2017
- Christophe Guilluy, Itw L'express, « Le FN est le parti de la fin de la classe moyenne », 21/02/2017)
- Guilluy – Davezies (débat), « La France périphérique et marginalisée : les raisons du ressentiment », Esprit, 2013/3 (Mars/Avril), <http://www.cairn.info/revue-esprit-2013-3-page-23.htm>

### 3. COMMENT FINANCER LA PROTECTION SOCIALE SI LES CLASSES MOYENNES SONT OU SE SENTENT MENACÉES ?

La protection sociale est au cœur des enjeux de politiques publiques. Il y aura à la fois un besoin important de redistribution pour financer les retraites, les dépenses de santé, soutenir les travailleurs atypiques/pauvres, faire face à la hausse des emplois non qualifiés, mal rémunérés, et à forte précarité, mais il sera probablement de plus en plus difficile d'obtenir l'accord de ceux qui occupent les bons emplois de payer davantage pour la sécurité sociale des personnes à leur service (Palier, 2016).

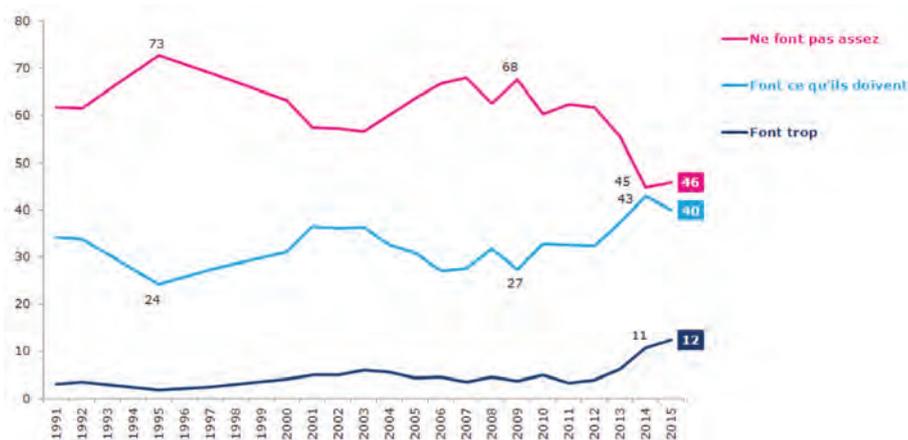
**Dépendantes des revenus du travail, les classes moyennes souffrent d'évolutions qui favorisent les revenus du capital et ceux de l'assistance.** La caractéristique principale des classes moyennes est que leurs revenus proviennent principalement du marché du travail. Les revenus directs et indirects tirés du marché du travail constituent 89% de leurs revenus, contre 57% du revenu des ménages les plus pauvres et 77% du revenu des plus aisés (données 2011, Courtioux et al. 2017). Chez les plus pauvres, les revenus sociaux contribuent à 41,7% à leurs revenus (contre 6,1% pour les classes moyennes et moins de 1% pour les plus aisés), et dans les classes aisées, les « autres revenus », notamment ceux du capital constituent 22,5% de leurs revenus (contre 5,3% pour les classes moyennes et 1,6% pour les ménages pauvres). En terme de prospective, cela veut dire que les classes moyennes ne peuvent que souffrir d'une société qui en proportion redistribue fortement aux inactifs, ou qui favorise la rente.

La primauté du marché du travail comme source de revenus directs et indirects des classes moyennes est cohérente avec un système de protection social de type assurantielle (les prestations sont versées aux individus qui se sont assurés contre tel ou tel risque), dont le principe d'assurance sociale permet la préservation des statuts après le retrait du marché du travail où en cas de chômage. Dans ce modèle, le financement est basé sur des cotisations, elles-mêmes liées au travail. L'importance prise par la logique assistancielle dans notre protection sociale, où le principe est l'universalité (toute la population est couverte), les prestations sont versées aux individus qui en ont besoin, et le financement est basé sur l'impôt, est une source d'inquiétude pour une partie des classes moyennes.

**Le ciblage de la protection vers les personnes les plus démunies, très net en matière de politique familiale, est difficile à accepter pour les catégories inférieures et centrales des classes moyennes.** Le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a ainsi renforcé le ciblage des aides familiales sur les familles les plus modestes –souvent monoparentales–, à travers des revalorisations dites exceptionnelles : +25% entre 2014 et 2018 pour l'allocation de soutien familial (ASF) qui bénéficie à 756 000 familles, +50% pour le complément familial majoré qui bénéficie à 456 000 familles nombreuses sous conditions de ressources, +10% entre 2013 et 2017 pour le RSA<sup>9</sup>, etc.

Et effectivement, les enquêtes sur les Conditions de vie et aspirations des Français réalisées par le Crédoc font apparaître l'évolution de l'opinion : dans les années 1990 et 2000, les Français jugeaient globalement légitime que l'aide aille aux plus démunis ; depuis la crise de 2008, l'idée qu'il y a trop de prestations familiales qui ne sont accordées qu'aux plus défavorisés est montée en puissance pour devenir majoritaire (Crédoc, 2010).

9. Lien vers ces données : <http://www.gouvernement.fr/argumentaire/revalorisation-des-prestations-sociales-et-des-minima-sociaux>



**Figure 32**  
**Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis ? (en %)**  
 Crédoc, 2015, enquête conditions de vie et aspirations

À la question « *estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis* », la réponse « *ne font pas assez* » est en chute libre, et recueille 46% en 2015, alors que les réponses cumulées « *font ce qu'ils doivent* » et « *font trop* » recueillent la majorité des réponses depuis 2014 (**figure 32**). L'adhésion des Français en faveur d'une redistribution qui profite aussi aux classes moyennes a nettement augmenté. Ils étaient 35 % à le penser en 2000, ils sont 54 % en 2010, soit une hausse de 19 points en dix ans !

Les classes moyennes centrales et inférieures souhaitent une orientation des aides (allocations vieillesse et familiales) sur les seuls cotisants, et se démarquent sur ce point des publics les plus modestes et des catégories privilégiées, qui sont davantage pour un système bénéficiant à tous. Elles souhaitent que les aides profitent davantage aux actifs ayant des ressources faibles. Les classes moyennes pensent que les inactifs sont trop aidés par rapport aux travailleurs qui ont des petits salaires. Elles sont aussi de plus en plus inquiètes du financement des retraites et de la dépendance. Des chercheurs tels Dominique Goux et Eric Maurin (2012) mettent néanmoins en garde contre la tentation de repenser les politiques sociales et fiscales en fonction des inquiétudes de la classe moyenne, qui par ses effectifs et son poids politique pourrait être le nouveau juge de paix. Ils contestent cette réorientation, parce que ce groupe social a su maintenir sa position, et même est davantage dans une logique de promotion sociale que de déclassement, alors que le salariat modeste (ouvriers et employés) est touché de plein fouet par la montée du chômage, la précarité et les difficultés à se loger.

Notons que tout récemment, depuis 2014, quel que soit le domaine de protection sociale considéré, on assiste à une petite augmentation du soutien à l'attribution des prestations à tous, sans distinction de catégorie ni de statut social. Cela pose la question de savoir si l'on est face à un nouveau retournement de tendance, et si l'inversion des perceptions de la solidarité autour de 2010 n'est pas finalement l'effet passager de la crise de 2008.

- Crédoc, « RSA, prestations familiales et aides aux familles : état de l'opinion début 2010 », n°265, octobre 2010
- Dominique Goux, Eric Maurin, « Les nouvelles classes moyennes », Seuil et La République des idées, 2012
- Guisse Nelly, Hoibian Sandra, « L'évolution du regard des Français sur les politiques familiales depuis trente ans », Informations sociales, 2015/3 (n°189), <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-3-page-91.htm>

#### 4. LA PAUPÉRISATION DES CLASSES MOYENNES EST-ELLE UN VECTEUR D'ENDETTEMENT ET D'INSTABILITÉ ?

Les dernières décennies ont connu une forte hausse des inégalités de revenu et du crédit aux ménages dans la plupart des pays développés. Les deux phénomènes sont-ils liés ? L'ouvrage « Fault Lines : How hidden fractures still threaten the world economy ? » de Raghuram Rajan (2010) a ouvert la voie à un courant de recherche en montrant que la progression des inégalités de revenus aux États-Unis a contraint les ménages à revenus faibles et moyens à s'endetter davantage afin de maintenir leur niveau de consommation. Depuis lors, plusieurs études ont été réalisées, sans parvenir à des résultats consensuels.

Une étude théorique et empirique réalisée dans 44 pays a mesuré le lien entre l'évolution du crédit et des inégalités sur la période 1970-2012 (Bazillier, Ligonnière, 2017). Elle est basée sur les données de la Banque des Règlements internationaux (BRI) et de la base *World Income Inequality Database* (WIID). Elle confirme que la hausse des inégalités entraîne à sa suite celle du crédit distribué aux ménages. Cela est vrai quelle que soit le niveau de revenu des ménages, mais le lien est nettement plus fort lorsque les classes moyennes sont concernées : quand ces dernières s'appauvrissent, le crédit augmente près de quatre fois plus rapidement que lorsque ce sont les revenus inférieurs qui diminuent. C'est donc l'appauvrissement des classes moyennes qui a surtout contribué à la hausse de l'endettement des ménages : dans l'ensemble des pays développés, la baisse de 1% de l'ensemble des revenus des classes moyennes se traduit par une hausse de 12,6% de la part de crédits aux ménages dans le PIB, alors qu'une même baisse de 1% cette fois des revenus des classes populaires ne se traduit que par une hausse de 3,3% de cette part de crédits aux ménages dans le PIB (**figure 33**). En effet, pour maintenir leur niveau de vie quand leurs revenus baissent, mais aussi par mimétisme de consommation envers les classes supérieures, les classes moyennes recourent davantage au crédit. C'est ce que montre le tableau, qui résume l'impact sur le ratio de crédit aux ménages sur PIB d'une variation de 1% de différentes mesures d'inégalités de revenu.

Ces résultats pointent le rôle pervers que joue l'accroissement des inégalités vis-à-vis de la stabilité financière : « *en alimentant le gonflement du crédit, il accroît les risques de bulles et de crises financières qui souvent s'ensuivent* » (CEPII, 2017). Afin de limiter les dynamiques de crédit susceptibles de dégénérer en crises financières, les auteurs de l'étude préconisent de lutter en priorité contre l'appauvrissement relatif des classes moyennes, et de faire de la réduction des inégalités un objectif majeur des politiques publiques. Une raison de plus de répondre à cet enjeu...

**Figure 33 - Impact d'une variation de 1% de divers indicateurs d'inégalités de revenu sur le ratio crédit aux ménages/PIB (base WIID)**

Mesures d'inégalités	Crédit aux ménages sur PIB (variation, en points de pourcentage)
<i>Part du revenu total détenue par...</i>	
les 10 % les plus riches (top 10)	+ 3,8
les 30 % les plus riches (top 30)	+ 2,8
les classes moyennes (de 40 à 70 %)*	- 12,6
les classes populaires (40 % les plus pauvres)**	- 3,3
<i>Revenu relatif : ratio...</i>	
top 30 / classes moyennes	+ 0,4
top 30 / classes populaires	+ 0,1
Indice de Palma (top 10 / classes populaires)	+ 0,2

\* du 4<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup> décile non-inclus.

\*\* jusqu'au 4<sup>ème</sup> décile non-inclus.

Le tableau se lit comme suit : une hausse de 1 point de pourcentage de la part du revenu total détenu par les 10 % les plus riches conduit à une hausse de 3,8 points du ratio de crédit aux ménages sur PIB. Les classes moyennes sont définies comme les catégories intermédiaires entre les classes populaires et les classes aisées du top 30 %.

- Rémi Bazillier, Samuel Ligonnière, « Structure of Income Inequality and Household Leverage : Theory and Cross-Country Evidence », document de travail du CEPII, Centre d'études prospectives et d'informations internationales, 2017

## 5. L'ÉROSION DES CLASSES MOYENNES EST-ELLE UN RISQUE POUR LA DÉMOCRATIE ?

Les classes moyennes ont depuis longtemps été considérées comme un gage de stabilité, en raison de leur situation centrale. **Aristote**, dans la *Politique*, établissait que « *tout État renferme trois classes distinctes, les citoyens très riches, les citoyens très pauvres et les citoyens aisés, dont la position tient le milieu entre ces deux extrêmes. Puis donc que l'on convient que la modération et le milieu en toutes choses sont ce qu'il y a de mieux, il s'ensuit évidemment qu'en fait de fortunes, la moyenne propriété sera aussi la plus convenable de toutes. Elle sait en effet se plier plus aisément que toute autre aux ordres de la raison, qu'on écoute si difficilement quand on jouit de quelque avantage extraordinaire, en beauté, en force, en naissance, en richesse ; ou quand on souffre de quelque infériorité excessive, de pauvreté, de faiblesse et d'obscurité.* » Et Aristote de considérer que « *l'association politique est la meilleure quand elle est formée par des citoyens de fortune moyenne* ». « *Partout où la fortune extrême est à côté de l'extrême indigence,*

ces deux excès amènent ou la démagogie absolue, ou l'oligarchie pure, ou la tyrannie ; la tyrannie sort du sein d'une démagogie effrénée, ou d'une oligarchie extrême, bien plus souvent que du sein des classes moyennes, et des classes voisines de celles-là ». Avec un écart de près de 23 siècles, cette thèse a pu être réactualisée par un **Georg Simmel** qui a souligné le rôle pivot de la classe moyenne dans la mobilité sociale, puisqu'elle fait de continuels échanges avec les deux autres classes, et par un **Francis Fukuyama** pour qui leur diminution est une source d'inquiétude, parce que cela va de pair avec une polarisation de la société.

La thèse de la « moyennisation » de la société française annonçait la réduction tendancielle des inégalités, l'homogénéisation des modes de vie, la disparition des classes sociales, le développement d'une éthique moins revendicative –Pierre Bourdieu a pu défendre que l'accès à la propriété d'une maison avec un crédit sur vingt ans affaiblit les ardeurs révolutionnaires... Aujourd'hui, elle est battue en brèche : la polarisation et la dualisation (de la société, des emplois, des modes de vie) font l'objet de nombreux travaux. Les petites classes moyennes pavillonnaires pourraient être le meilleur symbole de ce renversement de perspectives opéré en l'espace d'une trentaine d'années : brisée l'image d'une classe sociale optimiste et en extension, la nouvelle perspective est celle d'un groupe déstabilisé, dans son rapport à l'emploi et à l'avenir, qui pourrait provoquer un renversement du régime politique en faveur du populisme !

Autre indice : le réveil des antagonismes de classes. Le rapport de France Stratégie « Lignes de faille. Une société à réunifier » (2016) indique que l'inquiétude concernant le déclassement social va de pair avec le sentiment que notre société se dirige tout droit vers une amplification des antagonismes sociaux. 64 % des Français estiment que la lutte de classes est une évidence dans la société française, un chiffre en progression de vingt points en cinquante ans, alors que l'on aurait pu penser que ce concept avait sombré en même temps que le communisme.

- Aristote, Politique, [https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Aristote\\_-\\_La\\_Politique.djvu/329](https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Aristote_-_La_Politique.djvu/329)
- Valérie Schneider (Observatoire des inégalités), « Prendre (enfin) en compte le malaise des classes populaires et moyennes », 14 février 2017, [http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id\\_article=2258](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=2258)
- Terranova Giuseppe, « Les perdants de la crise », Outre-Terre, 2016/2 (N° 47)
- Francis Fukuyama, « The Future of History : Can Liberal Democracy Survive the Decline of the Middle Class ? », Foreign Affairs, Vol. 91, N°.1, janv.-fév. 2012



“ Les emplois qui connaissent un essor sont d’une part les « lovely jobs », les bon boulots bien payés, et d’autre part les « lousy jobs », les petits boulots, souvent dans le secteur des services. ”

**Grégory VERDUGO**, Maître de conférences en économie au Centre d’Économie de la Sorbonne (Université de Paris 1). Spécialiste du marché du travail, ses travaux s’intéressent à la dynamique des salaires en France, ainsi qu’à l’impact de l’immigration sur ce marché. Il a publié « Les Nouvelles inégalités du travail. Pourquoi l’emploi se polarise » en juin 2017 (Presses de Sciences Po). (itw 27/09/2017 )

### À quel moment a-t-on commencé à prendre conscience du phénomène de la polarisation du marché du travail ?

Sur le marché du travail, une première grande rupture s’est produite dans les années 1980 d’abord aux États-Unis, où l’on a remarqué que les écarts de salaires ne diminuaient plus, mais se creusaient en continu. On avait à la fois beaucoup plus de gens diplômés du supérieur sur le marché du travail, et de plus en plus d’écarts de salaires entre ces diplômés et les autres salariés. Le constat a alors été établi d’une tendance lourde d’augmentation des inégalités de salaires — qui s’est d’ailleurs poursuivie durant les années 2000 —, à rebours de la tendance observée dans les années 1940-1970. Des travaux ont alors regardé de près ces inégalités salariales, puis ces inégalités dans certaines parties du marché du travail, ce qui a amené les chercheurs à apporter des hypothèses plus nuancées. Le phénomène de polarisation a été observé ensuite dans les autres pays développés.

### Quels sont les éléments déclencheurs de la polarisation ?

Les causes sont multiples. Cette notion est arrivée au milieu des années 2000 quand on a mieux compris ce que les ordinateurs au sens large (l’informatique, internet, les nouvelles technologiques numériques, les robots…) faisaient à l’emploi, notamment pourquoi ils détruisaient surtout un certain type d’emplois. Le commerce international est également un facteur de la polarisation, il a accéléré le phénomène.

### La polarisation dit finalement dans quel sens se fait la recomposition de l’emploi ?

Oui. Dans les pays riches, les emplois sont de plus en plus des emplois peu qualifiés et mal payés et de bons emplois très qualifiés, mais devenus difficilement accessibles. Les premiers sont souvent au service des seconds : ce sont les emplois où l’on nettoie, où l’on cuisine, où l’on sert des repas, où l’on garde des enfants. Dans les bons emplois, au contraire, les salaires sont élevés, les connaissances valorisées, il est possible de progresser dans la carrière. Que reste-t-il entre ces deux pôles ? De moins en moins d’opportunités. Dans la plupart des pays développés, ce grand bouleversement de la qualité des emplois s’aggrave d’une augmentation des inégalités de rémunération. Les écarts de salaire s’accroissent à la fois entre les bas et les moyens salaires et entre les moyens et les hauts salaires. Dans la plupart des cas, cette augmentation des inégalités de salaire reflète la hausse du rendement de l’éducation. Mais la hausse des inégalités provient aussi de l’augmentation des écarts de salaire entre diplômés, ceux-ci connaissant des fortunes de plus en plus diverses sur les marchés du travail. Pour désigner ces transformations du marché du travail, les économistes parlent donc de « polarisation », une recomposition de l’emploi autour de deux pôles, dans laquelle les revenus et les conditions de travail s’écartent toujours davantage.

### Quels sont les secteurs les plus affectés par la destruction des emplois intermédiaires ?

Les emplois intermédiaires qui chutent le plus se situent dans le secteur industriel. Le recul de l'emploi intermédiaire s'explique pour moitié par le déclin de certains secteurs industriels. L'autre moitié est la conséquence de la destruction intra-sectorielle de l'emploi intermédiaire, c'est-à-dire d'une réorganisation des qualifications au sein même des secteurs. La baisse du nombre d'employés est loin d'être négligeable.

### Où se fait la croissance de l'emploi peu qualifié ?

Cette croissance provient principalement de la hausse des emplois de service : services à la personne tels que les aides à domicile, les aides-soignants, les employés du commerce et de l'artisanat, les vendeurs, les coiffeurs, les caissiers. Les salaires sont limités par le faible niveau d'études requis et un rendement modéré de l'expérience. Ces emplois sont souvent exercés dans des petites et moyennes entreprises appartenant à des secteurs où la concurrence est forte, la rentabilité limitée et les syndicats peu représentés.

### En France, assiste-t-on aux mêmes tendances en termes de polarisation, ou voit-on des spécificités ?

Ces tendances sont arrivées plus tardivement. La démocratisation de l'enseignement supérieur s'est faite une vingtaine d'années après les États-Unis, et les salaires des plus diplômés ont moins augmenté, ce qui a modéré les inégalités salariales, dans le haut de la distribution des salaires. En bas de la distribution, le salaire minimum a réduit puissamment les écarts salariaux, et la centralisation des négociations salariales au niveau des branches a nivelé les salaires entre entreprises d'un même secteur. Résultat : en France on assiste à une polarisation des emplois, mais pas des salaires. Les inégalités de salaires restent très réduites, et selon la manière dont on les mesure, soit elles stagnent, soit elles baissent depuis les années 1970. Je parle des salaires qui concernent les individus en emploi, et non des revenus qui prennent en compte la redistribution sociale et les transferts. À l'inverse, le risque de chômage et de précarisation a augmenté au détriment des moins qualifiés. La polarisation ne se traduit pas de la même façon selon les pays. Les États-Unis restent les champions de la polarisation. Des pays comme ceux du Nord de l'Europe semblent avoir trouvé une recette pour la maîtriser, en conciliant à la fois des inégalités de salaire limitées et un chômage faible.

### Pour revenir aux facteurs de la polarisation du marché du travail, vous avez parlé du rôle déterminant de l'informatique...

Oui. Au début l'analyse des économistes était assez binaire, puisqu'ils différenciaient les emplois qualifiés (skilled) des emplois non qualifiés (non skilled), et considéraient que les premiers étaient les gagnants et les seconds les perdants des nouvelles technologies. L'analyse a ensuite gagné en subtilité, mettant en évidence que parmi les emplois non qualifiés, seuls certains types d'emplois diminuent, alors que beaucoup d'emplois non qualifiés progressent. Finalement, ce sont surtout les emplois intermédiaires qui sont détruits par la révolution informatique et numérique, alors qu'à l'inverse les emplois qui connaissent un essor sont d'une part ce qu'un travail mené sur l'Angleterre a appelé les « lovely jobs », les bons boulots bien payés, et d'autre part les « lousy jobs », les petits boulots, souvent dans le secteur des services.

L'informatique et internet remplacent surtout le travail routinier, qu'il est facile de décomposer en tâches élémentaires. Dans l'emploi industriel, des ouvriers ont été remplacés par des machines, et dans l'emploi intermédiaire de bureau, des secrétaires et des comptables ont perdu leur travail, remplacés en quelque sorte par des logiciels pour établir les feuilles de paie, stocker et diffuser de l'information plus rapidement, calculer, etc.

Du côté des emplois les plus qualifiés, l'informatique a eu un effet inverse, puisqu'elle a été globalement favorable à la productivité de ces emplois, en permettant de travailler plus efficacement. Pour les salariés les plus qualifiés, l'informatique a transformé le travail de recherche, d'analyse et de communication de l'information. Avec internet, un chercheur gagne du temps pour accéder aux publications par exemple. Aux États-Unis, le salaire des plus qualifiés a

nettement augmenté, alors même que le nombre de personnes qui disposaient de ces qualifications élevées augmentait dans le même temps. Un professeur de Harvard a utilisé cette analogie : dans la course entre l'offre et la demande de qualification, la demande l'a emporté, à cause des ordinateurs. Le nombre croissant de diplômés tire les salaires de ces diplômés vers le bas, alors que la révolution numérique augmente la demande de travail qualifié, ce qui tire les salaires vers le haut.

### Vous soulignez aussi le rôle du commerce international dans la polarisation des marchés du travail.

Oui, c'est le deuxième facteur de la polarisation, après les ordinateurs. Durant les années 2000, la chaîne de fabrication est devenue internationale, et les échanges ont fait un grand bond. L'accélération du commerce avec les économies émergentes a conduit les entreprises des pays développés à se spécialiser dans les tâches les plus sophistiquées de conception, celles pour lesquelles l'analyse de l'information et la créativité sont mobilisées. À l'inverse, les tâches basiques ont été externalisées. Cela a accru la demande de travailleurs qualifiés, et fait baisser le nombre de travailleurs intermédiaires. Il est clair aujourd'hui que le commerce international a entraîné la destruction d'une grande partie des emplois industriels intermédiaires existant dans les pays développés. Prenez une firme française : plus elle importe des biens intermédiaires et exporte des biens à forte valeur ajoutée, plus elle va détruire des emplois de production et accroître des emplois dans la R&D ou le marketing... Elle va sous-traiter les parties qui demandent le plus de travail routinier dans des pays à bas coût de main d'œuvre comme la Chine, ou utiliser des machines pour les tâches automatisables, et se spécialiser dans la partie de la production qui a le plus de valeur ajoutée, comme la conception. Les firmes, en fragmentant la production, changent à la fois ce qu'elles font et la composition de leur emploi. Si les travailleurs qualifiés ont tiré profit des nouvelles opportunités offertes par la mondialisation, l'emploi intermédiaire a subi de plein fouet la pression des pays où les coûts du travail sont faibles.

### Est-ce la première fois dans l'histoire du capitalisme que le travail se recompose en profondeur ?

Non, le progrès technique a chaque fois bouleversé la nature du travail. Ainsi, la mécanisation de l'agriculture a fait disparaître la plupart des travailleurs agricoles. L'automobile a remplacé la traction hippomobile et, plus près de nous, les ordinateurs ont conquis le travail. Le fait que le progrès ne bénéficie pas à tous et que certains y perdent n'est pas nouveau. Sur une perspective historique longue, si l'on remonte à la machine à vapeur, il semble que l'innovation technologique favorise la hausse des inégalités parce que cela crée à chaque fois des gagnants et des perdants. Le changement technologique des années 1960-70 a été favorable aux classes moyennes, il leur est défavorable depuis lors.

### Justement, quel pourrait être l'impact du phénomène de la polarisation sur les classes moyennes ?

L'emploi « moyen » sera de moins en moins dans le secteur industriel et davantage dans celui des services. Mine de rien, cela a des implications importantes. Dès lors que la classe moyenne travaillera de plus en plus dans les services, elle aura plus de chance de travailler dans des petites structures. Or plus l'entreprise est grande, plus le salaire est élevé, plus le salarié bénéficie de stabilité et de protection dans l'emploi, y compris en raison de l'implantation des syndicats. En économie du travail, nous savons que mieux vaut travailler pour des grandes entreprises que pour des petites. En tendance nous allons donc vers des emplois moins protégés, plus instables.

### Des économistes avaient annoncé que l'essor des classes moyennes dans les pays émergents allait tirer la croissance économique mondiale. La polarisation remet-elle en cause ces perspectives ?

Il est indéniable que la globalisation engendre des perdants et des gagnants, néanmoins ses

effets adverses dans les pays développés sont comparativement réduits par rapport aux progrès extraordinaires qu'a représenté la sortie de la pauvreté pour des centaines de millions de personnes en Chine, en Inde, au Brésil, etc., ce qui commence aussi à se produire en Afrique subsaharienne, à un rythme rapide. Si je me place au niveau d'un Etat, je dirais que l'effet de la mondialisation sur l'emploi dépend du niveau d'éducation auquel il arrive à porter sa population, à travers son système d'enseignement.

### La polarisation va-t-elle avoir un impact sur le phénomène du déclassement social, qui est craint par une bonne partie la population française ?

Certains étudiants vont vivre une forme de déclassement parce qu'avec leur Bac+5 ils se retrouveront avec des emplois intermédiaires... Ce qui est sûr, c'est qu'il y a une baisse du rendement du diplôme. L'écart salarial est bien moindre aujourd'hui que dans les années 1970 entre un diplômé du supérieur et un salarié non ou peu diplômé, à la fois parce que le diplôme s'est banalisé et parce que le SMIC a beaucoup augmenté. En revanche il y a beaucoup plus de chômage de long terme, c'est cela qui fait peur aux gens, notamment dans des zones où l'emploi n'est pas élevé, à juste titre, parce que pour toute une série de raisons, il est difficile d'en sortir.

### En France, le phénomène de polarisation impacte-t-il les territoires de la même façon ?

Elle se traduit par la progression des emplois les plus qualifiés dans les grandes métropoles, surtout celles qui disposent d'un bassin d'emploi dont le niveau de capital humain est élevé, et par la destruction des emplois intermédiaires dans les territoires qui subissent frontalement la concurrence des pays émergents. Des travaux comme ceux de Clément Malgouyres, économiste à la Banque de France, montrent l'effet sur l'emploi et les salaires de l'exposition de régions françaises à la concurrence avec la Chine. L'industrie ayant tendance à être concentrée géographiquement, le choc de la concurrence sur l'emploi est concentré sur des marchés du travail bien localisés.

### Aux États-Unis, on s'inquiète de la hausse de la mortalité prématurée, notamment des populations blanches appartenant aux classes populaires et aux petites classes moyennes. Certains parlent des *death of despairs...* et établissent un lien entre ce malaise et la montée du vote populiste.

C'est une question brûlante outre-Atlantique. Dans les années 1990 la consommation de crack avait touché les populations noires, depuis quelques années une nouvelle épidémie de drogue touche cette fois les populations blanches. Overdoses dans les supermarchés, orphelins de plus en plus nombreux, conséquences sanitaires... Oui, cela semble traduire le malaise des classes populaires et petites moyennes, qui sont les perdantes de la recomposition économique en cours. La hausse des inégalités a aussi des conséquences électorales : il y a bien des effets du commerce international sur l'emploi, avec des gagnants et des perdants à la globalisation, et des effets sur le vote. Nombreux sont les pays où les candidats à l'élection présidentielle ont fait campagne sur la promesse de protéger l'emploi de la mondialisation. Les recherches les plus récentes de chercheurs comme David Autor et David Dorn ont cerné le profil des perdants ainsi que les effets négatifs du commerce international, en particulier en matière de chômage. Ils ont aussi publié des travaux qui établissent un lien entre l'exposition à la concurrence mondiale et le vote populiste.

### Quel est ce lien entre la concurrence mondiale et le vote ?

Ces chercheurs ont montré comment les effets négatifs de la concurrence chinoise ont pu influencer sur les votes aux élections américaines de 2016. Aux États-Unis, Donald Trump a construit une partie de sa campagne sur la dénonciation des effets négatifs sur l'emploi industriel du commerce avec la Chine, le Mexique, etc. Avec Gordon Hanson, Autor et Dorn ont analysé les effets des importations de produits chinois entre 1990 et 2007 sur les marchés locaux du travail américains. Leurs conclusions sont sans ambiguïté : ces importations chinoises ont provoqué une montée du chômage, des baisses de salaire et des retraits du

marché du travail dans les zones initialement les plus exposées. Un quart de la décroissance de l'emploi manufacturier est ainsi expliqué par ce phénomène. Ceux qui travaillaient dans des secteurs directement affectés par la concurrence chinoise au cours des années 2000 ont non seulement vu leurs salaires baisser mais aussi leur probabilité de perdre leur emploi et de vivre grâce aux aides de l'État augmenter fortement. Les plus fragiles (mal payés, peu éduqués) au départ sont aussi ceux qui ont le plus souffert de cette montée en puissance de la Chine, en particulier parce que leurs options hors de l'entreprise où ils travaillaient au moment du choc étaient très réduites. Les diverses élections américaines dans les années 2000 ont été directement affectées par la concurrence chinoise. Les zones où la concurrence était la plus forte furent aussi celles qui ont écarté les sénateurs réputés modérés, conduisant à une polarisation de l'échiquier politique américain avec des Républicains plus conservateurs et des Démocrates plus progressistes. Selon les calculs des mêmes auteurs, si la croissance des importations chinoises avait été inférieure de 50% à celle observée, l'élection dans le Michigan, la Pennsylvanie et le Wisconsin –les trois États-clés perdus par Hillary Clinton et gagnés par Donald Trump à la présidentielle de 2016– aurait basculé en faveur de la candidate démocrate. Donald Trump semble donc avoir gagné en partie « grâce » aux importations chinoises. Les études en notre possession montrent que la montée du populisme est fortement liée à ce phénomène. Elles nous suggèrent aussi que des mesures doivent être proposées à ces perdants des avancées technologiques et de la globalisation des échanges : à court-terme des compensations monétaires et une mobilité géographique facilitée et à moyen terme des efforts de formation.

### La polarisation va-t-elle se renforcer dans les prochaines décennies ? Il semble y avoir un débat entre expert sur la réalité et l'ampleur du phénomène...

Je ne pense pas que cette tendance soit contestée par les chercheurs. Le débat porte sur la manière de la mesurer. En France à cause du niveau du SMIC, les salaires du bas sont moins éloignés que dans d'autres pays des salaires intermédiaires, ce qui peut modifier les constats de polarisation. Dès lors que l'on utilise une métrique commune, nous sommes obligés de constater que ce sont les mêmes emplois qui disparaissent et qui bondissent. Ce que nous mesurons mal, c'est la qualité des emplois. Certains emplois intermédiaires qui sont détruits étaient bien payés, mais les conditions de travail étaient pénibles, le niveau de risque et d'exposition à des substances nocives pour la santé était élevé. Dans les emplois d'aujourd'hui moins payés, ces risques et inconvénients tendent à être plus faibles. Qu'en conclure ? Certainement que l'on ne va pas regretter tous les emplois qui disparaissent, et s'alarmer de robots qui remplacent des ouvriers qui vissaient des boulons ou portaient des colis à longueur de journée. Cette évolution va quand même dans le sens du bien-être...

La polarisation va-t-elle continuer de la même façon ? Aux États-Unis on observe un ralentissement voire un arrêt de la progression de la part des emplois qualifiés. A partir du milieu des années 2000, ils n'augmentent pas plus que les autres. Les économistes essaient de comprendre les raisons de ce phénomène. Pour les salaires, il y a de plus en plus de sélectivité dans les inégalités : ceux pour qui les salaires continuent d'augmenter vite sont les *college graduate*, l'équivalent des bac+5, alors que pour ceux qui ont fait 3 ou 4 ans d'études, la prime salariale est bien plus réduite, au point que des étudiants n'arrivent pas à rembourser leurs prêts, parce que le marché du travail est moins favorable. Il faudrait voir si ces tendances apparaissent en France.

### Si la polarisation de l'emploi se renforçait, faudrait-il revoir la protection sociale, à la fois dans son volet protection et dans son financement ?

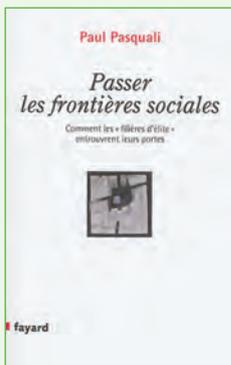
Je répondrais plutôt sur le versant marché du travail. La polarisation a tendance à faire que les trajectoires dans l'emploi sont moins linéaires que par le passé : plus de reconversions, plus d'instabilité dans l'emploi... Les idées les plus progressistes en Europe portent sur la flexisécurité : accompagner les personnes vers des transitions, favoriser la mobilité géographique, parce que les chocs sur l'emploi sont concentrés géographiquement, faire le deuil de l'emploi à vie.

### Y aura-t-il alors plus de travailleurs pauvres ?

En tout cas c'est ce qui est prédit par le changement technologique, dès lors que les entreprises ont moins besoin d'emplois intermédiaires. Mais tout dépendra de la capacité à se former. Aujourd'hui notre système de formation fonctionne de telle manière qu'énormément de jeunes sont déscolarisés. Ceux qui sont peu formés ne pourront au mieux qu'avoir des salaires moyens. Pour maintenir un niveau d'inégalités faibles, soit il faudra redistribuer bien plus qu'aujourd'hui, soit davantage former les individus, de manière à ce que la population soit plus homogène en matière de formation, comme dans les pays scandinaves, du moins avant que n'arrivent les réfugiés.

### Quelles préconisations feriez-vous face à l'enjeu de la polarisation ? Faudrait-il des mesures pour renforcer les professions intermédiaires ?

Renforcer les professions intermédiaires, c'est comme fermer les frontières ou taxer les robots, on a l'impression que cela protège, au final cela nous appauvrit collectivement. Il est préférable d'accompagner la mondialisation, les nouvelles technologies... Essayer de surfer sur la vague plutôt que d'essayer de la contrer. Des gens mieux formés sauront mieux s'adapter au choc de la mondialisation. Ouvrir les frontières a quand même des effets bénéfiques sur les innovations, sur l'échange des idées, sur la circulation des individus, sur la consommation aussi. Qui dit mondialisation dit un monde où ces gens achèteront des produits moins chers, ce dont ils profiteront ! Énormément de travaux ont montré qu'aux États-Unis, la mondialisation fait baisser les prix de nombreux biens, permettant aux Américains de consommer des ordinateurs et des téléphones à bas coût. Finalement, on ne s'appauvrit pas autant qu'on pourrait le croire, parce que les prix baissent davantage que les salaires. On savait déjà que la mondialisation à travers des baisses de prix pouvait bénéficier aux consommateurs, mais on ne savait pas que cela pouvait se faire suffisamment au point de renverser le constat d'un accroissement de la paupérisation. Il faut admettre que ces analyses qui viennent de l'université de Chicago sont assez polémiques. ■



## “Les frontières sociales se renouvellent en permanence.”

Les travaux de **Paul PASQUALI**, chargé de recherche au CNRS portent sur les mobilités sociales, l'éducation et la socialisation. Pour étudier ce qu'il appelle des « migrations de classe » en train de se faire, il a mené une enquête ethnographique durant 5 ans sur le parcours de bacheliers ZEP sélectionnés dans une prépa aux grandes écoles (*Passer les frontières sociales. Comment les « filières d'élite » entrouvrent leurs portes*, Fayard, 2014). L'enquête a ceci de passionnant qu'elle met au jour les conditions des déplacements au sein de l'espace social français,

et ce que veut dire changer de milieu social.

La possibilité de l'ascension sociale, grâce à l'éducation et au mérite, et non grâce aux héritages, est au cœur des aspirations des classes moyennes. Qu'en est-il justement de cette possibilité ? Comment franchit-on les frontières sociales ? La massification de l'accès au Bac et à l'enseignement supérieur favorise-t-elle la mobilité sociale ? Autant de questions que nous posons au sociologue Paul Pasquali. (interview du 24/10/2017 - version intégrale sur [www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com))

### Pourquoi vous être intéressé à la mobilité sociale, et aux dispositifs d' « ouverture sociale » qui permettent aux meilleurs élèves des lycées en ZEP d'intégrer des classes préparatoires aux grandes écoles ?

Une partie de la réponse se trouve dans le fait que **j'appartiens à la génération des bacheliers qui furent concernés par les tout premiers programmes d'ouverture sociale**, qui ont commencé à Sciences-Po Paris en 2001, puis dès 2002-2003 sous d'autres formes dans plusieurs grandes écoles. À l'époque, j'étais lycéen ZEP en province et faisais partie des « bons » élèves que des enseignants très mobilisés poussaient à postuler à une classe prépa tout juste créée, dont je parle dans le livre. « C'est l'occasion ou jamais » disaient-ils ! Après bien des tergiversations, je n'y suis pas allé, bien que j'y aie postulé avec succès. J'ai intégré directement après le bac, sur titre –mention très bien– un Institut d'études politiques de province, tout simplement parce que ce choix était alors une condition *sine qua non* pour obtenir la bourse de mérite qui m'était proposée. Pendant mes études à Sciences Po, je retrouvais lors des vacances ou des week-end mes anciens camarades de lycée qui avaient été sélectionnés dans cette prépa dite « sup-expé ». De ce mélange de ressemblance et de différence entre nos parcours sont nées des interrogations : pourquoi ai-je passé plus rapidement ou facilement qu'eux cette frontière sociale ? Pourquoi avec mes premiers condisciples à Sciences Po –comme par hasard l'un était un brillant esprit en lutte avec son corps handicapé, l'autre originaire d'une petite commune rurale, le troisième une sorte de poète plébéien– nous sentions nous tous un peu décalés, face à la grande majorité des étudiants souvent policés et respectueux de l'ordre ? Mon livre *Passer les frontières sociales* vient de là.

### Votre travail d'observation commence par une réunion de présentation du dispositif dans un lycée en ZEP... Des enseignants parlent aux élèves intéressés de cette prépa...

Oui, je me suis intéressé à la manière dont certains mécanismes sociaux en grande partie cachés et inconscients contribuent à fabriquer, en-deçà des procédures et règles officielles, des « prétendants », puis parmi eux des « élus ». **La fabrique de celles et ceux qui vont franchir les frontières sociales repose notamment sur des dispositions, ce que j'appelle des « petits capitaux »**, qui déjà rendent pensables et possibles leur sélection et leur auto-élection. Ces élèves ont acquis progressivement des ressources rares dont on ne voit guère la trace dans les statistiques officielles. Des expériences antérieures à la procédure de sélection ont transformé leur rapport à la culture, à l'école, et leur vision de l'avenir. Par exemple, Thierry a fréquenté bien avant la prépa dans son quartier des militants communistes cultivés, ce qui l'a fait côtoyer des intellectuels et s'intéresser aux médias. Il s'est aussi précocement investi dans un groupe de rapporteur de toute une culture urbaine riche en apprentissages linguis-

tiques et musicaux, mais aussi en rencontres sociales très émancipatrices. Autre exemple : Soraya gère depuis des années toutes les démarches administratives pour ses parents, c'est un peu la « secrétaire de la famille » et elle en tire beaucoup de savoirs écrits et oraux, ainsi qu'une « maturité de classe » fort utiles dans le monde scolaire. L'enquête révèle aussi le rôle des aînés dans la fratrie, beaucoup essuient les plâtres, certains produisent des appels d'air dont bénéficient souvent leurs frères et soeurs.

L'enquête montre que lors de la migration d'un univers social à un autre, l'entre-soi peut être aussi un moyen de se protéger.

Le processus de socialisation dans le lycée qui a ouvert cette prépa est, pour beaucoup d'élèves, assez violent, puisqu'ils et elles doivent « apprendre leur place », comme le dit le slogan-même du dispositif. Ceux qui cherchent à franchir les frontières sociales sont façonnés par l'institution, et pas seulement les enseignants, qui vise à transformer leurs manières d'être, de penser, de sentir et d'agir. C'est ce que je nomme, de façon réaliste et sans aucune charge polémique, une pédagogie du déracinement. J'ai donc vite compris pourquoi la plupart de ces élèves aiment passer du temps entre eux dans leur salle de cours, y compris pour manger, bavarder, plaisanter, faire leurs devoirs, réviser, etc. Cet entre-soi est un moyen de se protéger d'une confrontation avec les autres élèves, très majoritairement issus des classes supérieures, blancs et habitués à la logique de compétition des prépas. C'est aussi pour eux une façon d'éviter d'éventuelles questions déplacées (comme le raconte Abdel, dans le livre), comme cela a pu arriver dans les premières promotions, soupçonnées de « piston », de « charité » et autres injures de classe qui ont surgi aux premières heures de l'ouverture sociale partout en France. Ils construisent alors un « nous », même s'il y a des clivages au sein du groupe, entre les « vrais » et les « faux » ZEP par exemple, pour reprendre leurs propres catégories. Ce cocon protecteur disparaît subitement à l'issue de l'année de prépa : en moyenne, un tiers des élèves intègre une filière sélective, un dixième un IEP, le reste entre à l'université, en IUP ou IUT, ce qui les amène à redéfinir leur projet. Les reçus aux grandes écoles doivent alors à nouveau trouver leur place, ils sont face à une injonction contradictoire, « rester soi-même » et « s'intégrer ». **Les différences de normes entre le milieu d'origine et l'école sont considérables**, mais pas indépassables ou systématiquement traumatisantes. Après une première année souvent déstabilisante, ils mettent en œuvre diverses stratégies – imitation, affrontement, évitement – pour normaliser leur présence, alors qu'ils ont le sentiment d'être anormaux par rapport à leurs condisciples. En fin de parcours, leur difficulté pour entrer dans le monde du travail, surtout ceux qui sortent de l'université, indique que le déplacement social dépend in fine de l'état du marché du travail : plus la conjoncture est dégradée, moins ces « boursiers » peuvent rivaliser face aux « héritiers ».

Vous insistez dans le livre sur l'importance du parcours des étudiants, en soulignant l'écart entre grandes écoles et universités... La mise en place de passerelles entre les deux est-il un élément de solution ?

Les passerelles sont faites pour relier des territoires séparés et non pas pour les fusionner. **Plus on construit des passerelles, plus en réalité on ratifie les deux cotés séparés par la frontière.** Les passerelles sont une façon de refonder une frontière qui est toujours là. La logique du « c'est mieux que rien » tend comme toujours à l'emporter et on abandonne ainsi tout projet de refondation d'un modèle dans les intérêts de la majorité sociale, c'est-à-dire les classes populaires. Et comme les classes populaires n'ont pas les moyens de se mobiliser sur ce terrain, il n'y a pas vraiment de raisons d'être optimiste sur ce plan-là.

Une question importante est de rentrer ou non dans l'enseignement supérieur sélectif, et d'y rentrer par la grande porte (les grandes écoles les plus reconnues) ou la petite porte (les petites écoles d'ingénieur, de commerce ou de journalisme, ainsi que les IUT). Mais avant, la première question pour les jeunes des classes moyennes ou populaires est celle-ci : peuvent-ils ou non être étudiants ? Pour y répondre on peut regarder qui travaille et qui ne travaille pas à l'âge de 20 ans. Ensuite, parmi ceux qui sont étudiants, qui peut voyager, qui ne voyage pas, dans le cadre des programmes Erasmus et assimilés ? Et même, chez ceux qui voyagent,

qui voyage dans des pays qui leur offrent un sésame pour ensuite avoir un boulot conforme à leurs ressources et aspirations, et qui n'a pas ce sésame ? Il n'y a rien de commun entre une année de césure universitaire avec Erasmus dans une université quelconque en Irlande ou en Espagne, et la césure dans une école de commerce où l'étudiant arrive dans une grande entreprise à New York, Berlin ou Singapour.

### Amener près de 80% d'une génération au Bac et permettre à plus de jeunes d'accéder aux études supérieures, n'est-ce pas un progrès ?

Sauf que leur élimination est différée parce qu'ils se retrouveront pour beaucoup dans des voies qui ne permettront pas de rentabiliser l'effort consenti. De plus, la formule « tout le monde a le bac » n'est pas vraie. Regardez les origines sociales des bacheliers scientifiques et celles des autres bacheliers, particulièrement technologiques et professionnels, vous verrez réapparaître immédiatement les frontières sociales. Tout cela est bien connu des sociologues, par exemple depuis les travaux statistiques de Pierre Merle ou le livre classique de Stéphane Beaud, 80% au bac et après ?, tiré d'une longue enquête ethnographique sur ceux qu'il appelle les « malgré-nous de la démocratisation scolaire ».

### En tendance, les frontières sociales tendent-elles à se rigidifier ? La mobilité sociale à se réduire ?

Pour penser la mobilité sociale, il faut revenir à l'opposition entre la condition de classe –qui renvoie au niveau et au mode de vie– et la position de classe. La position sociale relative peut très bien rester sensiblement la même quand la condition sociale a changé, parce que même si on a en moyenne plus d'argent, par exemple, ou tous le bac, une voiture, une machine à laver, un ordinateur, il n'en restera pas moins qu'il y aura toujours, relationnellement, des écarts de même ordre ou à peine atténués entre les groupes sociaux, notamment parce que de nouveaux biens distinctifs apparaissent au fil du temps et creusent les écarts sur de nouveaux terrains. Ainsi, entre 1977 et 2017, la proportion de jeunes qui obtiennent le bac a augmenté, sauf que le bac n'est plus le même, il n'a plus la même valeur, pour certains c'est un sésame pour d'autres un petit plus, pour d'autres encore une « monnaie de singe ». L'enjeu s'est déplacé du bac vers les diplômes les plus sélectifs, c'est-à-dire les plus rares et prestigieux : d'où le succès croissant des IEP et des écoles post-bac, ou même des « doubles cursus » universitaires par rapport aux diplômes ordinaires. Toute l'hypothèse de mon livre est justement que **les frontières sociales se renouvellent en permanence**, la question n'est pas qu'elles se rigidifient ou qu'elles s'affaiblissent.

### Les travaux de sociologie valident-ils l'idée que l'on vit dans une société de plus en plus favorable aux héritiers ?

Les différences de revenus jouent un rôle toujours très important. Il faut de l'argent pour se projeter dans l'avenir, le sien et celui de ses enfants, mais aussi plus prosaïquement pour avoir une grande maison, payer des vacances, des sorties au musée, au cinéma, se forger une culture personnelle, avoir une alimentation saine et raffinée.... Mais **c'est notre héritage culturel qui oriente ce qu'on fait de cet argent et ce que l'argent fait de nous**. Je me souviendrai toujours de mes premières années à Sciences-Po, où je découvre que le rapport à l'alimentation fait partie des frontières sociales : connaître les vins, avoir certaines attentes précises sur la viande que l'on mange, préférer les produits rares et locaux aux produits banals vendus en série, aller au resto plutôt qu'au snack, ou au café paisible plutôt qu'au PMU du coin, tout cela trace des frontières qui finissent par faire système objectivement et par faire corps individuellement. Et cela nécessite à la fois de l'argent (de l'héritage économique) mais aussi, je dirais même encore plus, de la culture (de l'héritage culturel). Les deux vont de pair. Ensuite, à niveau de revenu égal, le capital culturel tend à faire vraiment la différence dans l'univers scolaire et dans nos pratiques de loisir. Les grandes enquêtes statistiques ont depuis longtemps établi que le diplôme, le niveau d'instruction, bref le capital culturel, est un capital à part entière, à côté du capital économique. L'école est cruciale en matière d'inégalités et elle continue de structurer beaucoup le rapport à l'avenir, le rapport au temps, le rapport à l'emploi...

## Vous utilisez le concept d'habitus, ce rapport au monde que chacun intériorise très tôt. Existe-t-il un lien entre l'habitus et la mobilité sociale ?

Oui, puisque les frontières sociales sont incorporées très tôt, avec des goûts et des dégoûts, à la fois éthiques et esthétiques, qui font que ce qui sera de l'ordre du pensable et du possible pour l'un sera impensable et impossible pour l'autre. Cela dit, on ne passe pas comme cela d'une position sociale à l'autre, cela suppose des épreuves sociales et scolaires, mais aussi des apprentissages qui se font d'abord et surtout en dehors de l'école. Les codes s'apprennent dans la famille et l'entourage immédiat de manière précoce, informelle, diffuse, au niveau du langage qu'on parle ordinairement et de ce qu'il véhicule en termes de façons d'être, de sentir, d'agir, qui font d'autant plus sens qu'elles semblent évidentes. Très tôt, l'enfant voit ses parents faire de telle ou telle manière, il apprend à boire et manger d'une certaine façon, à marcher d'une certaine façon, à ne pas mettre son nez dans les affaires des parents ou au contraire à participer à la vie parentale, etc. Chaque classe et chaque fraction de classe diffuse certaines visions du monde spécifiques, des « lunettes sociales » qu'on finit par oublier à force de tout voir à travers elles. Ces codes sont d'autant plus efficaces qu'ils ne sont pas enseignés directement : ils sont éprouvés et incorporés, tout cela crée ce que les sociologues appellent un habitus, pour désigner non pas un déterminisme mécanique mais une propension apprise à ajuster ses choix et ses goûts à sa position sociale, et non à d'autres milieux, au risque de passer, selon les cas, pour un prétentieux, un rêveur ou un cuistre. Pour revenir à la mobilité sociale, **il est indéniable que les habitus de classe sont plus ou moins « rentables »** scolairement et professionnellement, puisqu'ils sont inégalement conformes aux attentes des recruteurs, à l'école puis au travail.

## Les classes sociales ne sont-elles pas moins prégnantes qu'il y a quelques décennies, y compris au niveau des codes sociaux et du sentiment d'appartenance ? N'est-il pas alors plus compliqué de repérer les frontières sociales ?

Tant qu'on est dans une économie capitaliste, il y a des classes sociales. Le nier relève de la mauvaise foi ou, pire, de l'idéologie. Pas besoin d'être marxiste pour le reconnaître : il suffit de se balader dans les différents quartiers d'une même agglomération pour s'en rendre compte. Ou, pour ceux qui redoutent ce genre de randonnées sociologiques, de lire les travaux de Thomas Piketty, par exemple, sans sauter les pages les plus importantes. Les frontières entre les classes passent aussi bien par des valeurs, des pratiques, des goûts, que par des niveaux de revenus, et des objets matériels : être propriétaire ou locataire, si on est locataire être en logement social ou chez un bailleur privé, en appartement ou dans une maison, avoir plusieurs chambres dans une maison, ou n'en avoir qu'une seule, pouvoir mettre ses enfants dans des institutions qui leur promettent les meilleures chances de réussite, être en capacité ou pas de leur payer des études longues, de leur éviter de travailler à côté des études et de leur financer des vacances... **On devrait remarquer par exemple que les rapports de classe se jouent chaque semaine au moment de faire les courses.** Se rend-on au super marché Bio « éco-responsable », à Lidl ou à ED, à Carrefour, ou au traiteur du coin ? On peut tout aussi bien reconstituer l'espace social et les clivages de classes à partir de la question « quel journal lisez-vous ? ». Les posts Facebook ou Mediapart ? Le journal gratuit offert dans le métro ou Libé ? Le quotidien régional qu'on trouve au bistrot de quartier et à la bibliothèque municipale ou Le Monde ? Évidemment, ces questions prennent tout leur sens quand on pense que, dans beaucoup de milieux, on ne lit tout simplement pas le journal, on entend au loin la rumeur médiatique, à la télévision, par ouï-dire, en parlant avec des voisins, ou en écoutant un bref flash info qui passe à la radio entre une publicité et une chanson. Les clivages et les frontières ne sont plus forcément aux mêmes endroits, en terme d'intensité en revanche, c'est toujours aussi fort. Les classes sociales imprègnent nos corps, nos discours, nos trajectoires : elles tissent la trame invisible et pourtant efficace de nos actions, qui laissent une marge d'improvisation et d'interprétation, mais avec un répertoire limité de personnages et de scénarios à notre disposition...

### Pourquoi parle-t-on alors beaucoup moins des classes sociales ?

La grille de lecture en termes de classes a été occultée depuis trois décennies dans l'espace public. Deux raisons à ça, l'une très connue : l'érosion quantitative du groupe ouvrier et son affaiblissement culturel et politique, avec le déclin de ses institutions, sa tradition, son potentiel de mobilisation sous forme de grève ou sous forme électorale... S'il a disparu de la scène médiatique et politique, il n'a pas pour autant disparu de l'espace social. L'autre raison, il ne faut jamais l'oublier et les travaux de Luc Boltanski avec Eve Chiapello puis Arnaud Esquerre l'ont bien montré, c'est que suite aux années post-1968, il y a eu au sein des élites françaises qu'elles soient politiques, économiques ou intellectuelles, tout un mouvement de refondation idéologique et culturelle qui a consisté entre autres à brouiller ou à gommer le critère de classe et tout discours en termes d'exploitation ou de domination. Passée la tourmente, il fallait trouver d'autres moyens, moins brutaux, de faire accepter aux dominés de demain la normalité de leur position, et aux révoltés d'hier la normalité de leur condition. De la même manière que pour briser l'autonomie ouvrière, on ne parle plus d'ouvrier, mais d'opérateur, plus de chaîne mais de « ligne », etc. Mais **depuis une dizaine d'années, le langage de classes est en train de revenir, et pas que dans le vocabulaire des sciences sociales** : même les élus de droite se remettent à parler des « classes populaires » et, encore plus souvent, des « classes moyennes », même si ils ont du mal à parler de « classes supérieures » ou de « bourgeoisie », embarras qui en soi en dit long sur les séquelles intellectuelles de la légende de la « moyennisation ». Car depuis une dizaine d'années, les sociologues ont abondamment montré que la thèse de la « moyennisation » de la société française n'a jamais eu le moindre fondement empirique : les frontières des classes moyennes ont profondément bougé, mais sans remettre en cause les frontières qui les distinguent, en haut et en bas, des autres classes sociales.

### Justement, la ou les classes moyennes sont-elles des classes sociales comme les autres ? Quels en seraient les marqueurs par rapport aux classes populaires notamment ?

Des marqueurs ? Une idée assez typique des membres des classes moyennes est que l'individu prime sur le groupe, et du coup sur ses appartenances sociales ou territoriales. L'identité n'est pas le groupe, le terroir, le quartier ou le métier, c'est soi-même comme sujet et comme « projet » singuliers, défini par l'autonomie et la créativité personnelle, sans attache ni héritage de classe : au mieux, on reconnaît des influences familiales, ou des héritages matériels, mais l'essentiel vient de l'existence individuelle et volontaire, prise comme un point de départ évident. Objectivement, **les classes moyennes forment sans doute le regroupement le plus hétérogène dans la structure de classes**. Une partie tend vers les classes populaires, l'autre vers les classes supérieures. Mais cette position ambiguë des classes moyennes a toujours existé. C'est même pour cela que le terme « moyennes » est utilisé, pas pour dire qu'elles représentent une hypothétique moyenne statistique dans laquelle se retrouverait un non moins hypothétique « français moyen », qui n'a rien à voir avec une majorité numérique.

### Il existe plusieurs façon d'appréhender les classes moyennes : l'approche par les catégories socio-professionnelles, et l'approche par les revenus, de plus en plus utilisée semble-t-il. Selon cette approche, les ouvriers bien payés sont placés dans les classes moyennes. Votre point de vue ?

**Une classe sociale** ne correspond pas à un ou plusieurs déciles de revenus ou à une distance au revenu médian, elle **est liée à la position sur le marché du travail**. D'abord, au plan strictement économique, dès lors que vous n'avez pas de capital mais uniquement votre force de travail, êtes exécutant et dépendez d'un supérieur hiérarchique, vous relevez des classes populaires, sauf exception. Ensuite, en fonction des générations, il peut y avoir des cohortes plus diplômées que les précédentes, et c'est le cas de ceux qu'Olivier Schwartz a nommés les « dominés aux études longues ». Précisément pour rappeler qu'on peut avoir des diplômes supérieurs mais rester dans des positions sociales subalternes, sur d'autres échelles que celles des titres scolaires, qui valent toujours ce que valent socialement ceux

qui les possèdent. Prendre uniquement le revenu pour définir les classes moyennes est donc aussi étrange que si l'on prétendait que pour comprendre le rapport à la culture, il suffisait de regarder le diplôme ou le nombre de livres détenus à la maison. Cette façon de définir les classes sociales comme de pures catégories statistiques empilées les unes sur les autres, sans rapports réciproques ni conflits d'intérêts, dit quelque chose des transformations idéologiques en cours, qui réduisent le conflit à un résidu accidentel de l'histoire, ou à un dysfonctionnement social, alors que c'est le moteur des relations socio-économiques, qu'on le veuille ou non.

### Est-ce une façon de dépolitiser la question des inégalités sociales ?

Oui, mais d'autant plus pernicieuse qu'elle repose sur une ignorance inquiétante de tous les acquis empiriques des sciences sociales. Les catégories socioprofessionnelles tendent à disparaître des critères d'action publique et de mesure de la statistique publique, par exemple, ce qui menace à terme toute lecture un peu rationnelle et réaliste du monde social. Avec les catégories socio-professionnelles, on arrive à se donner des indicateurs pour mesurer des univers sociaux qui sont séparés les uns des autres, même si à proprement parler elles ne sont pas équivalentes à la notion de classes sociales.

### Aujourd'hui, parler du clivage entre « gagnants » et « perdants » de la mondialisation est-il une façon de dire que les lignes de fractures se sont déplacées ? Les perdants désignant ceux qui sont dans des secteurs exposés à la concurrence des pays à bas coût de main d'œuvre (comme les ouvriers dans l'industrie), ou à la révolution numérique (secrétaires dans le tertiaire)...

Les termes « gagnants » et « perdants » non seulement sont flous, faussement évidents, piégés, mais ils partent du principe qu'il s'agirait d'un jeu, donc d'une logique compétitive qui serait « donnant-donnant » si elle n'était pas biaisée par des obstacles externes au jeu, mais surtout d'une logique qui ne serait pas une lutte, une bataille ou des conflits enracinés dans l'histoire, c'est-à-dire l'histoire du capitalisme moderne, qui continue de s'écrire chaque jour à travers chacun de nous. Dans un jeu, on gagne ou on perd, mais encore faut-il pouvoir et vouloir y jouer, sans parler de ceux qui sont les seuls à en jouer et à s'en jouer : songeons par exemple à l'évasion fiscale et ce qu'elle dit d'un jeu dont les règles ne sont pas fixes pour tout le monde. Or **les classes populaires sont exclues du jeu et de la maîtrise des règles de ce jeu**, tant elles sont mises à distance sur les plans culturels, économiques, matériels. Je ne suis pas non plus certain que tout le monde soit embarqué dans le processus de mondialisation de la même façon.

### Les classes populaires ont-elles un sentiment fort d'appartenance, leur vision du monde fait-elle émerger une identification entre un « nous » et un « eux » aussi marquée qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle\* ?

Oui, la frontière entre le « nous » et le « eux » reste tout aussi prégnante, simplement ce qui fait frontière a changé : elle peut passer par le fait d'avoir un boulot stable ou instable, d'être ou non dans un métier d'exécution, d'être ouvrier qualifié/employé qualifié, ou ouvrier non qualifié/employé non qualifié, d'avoir un CDI avec un boulot mal payé ou un CDD avec un boulot à peine mieux payé, ce qui fait toute la différence... En revanche, la frontière entre l'employé et l'ouvrier, autrefois considérable, a perdu de sa consistance.

### Que peut faire une collectivité territoriale comme la Métropole de Lyon pour donner mieux accès à des ressources comme l'éducation et la culture, et lutter contre les inégalités et le déterminisme social ?

L'action publique a deux facettes, l'une réformatrice –vouloir faire mieux, et pour cela expérimenter, évaluer, améliorer...– l'autre transformatrice. Autant la première est mise en avant, autant la seconde est occultée, et n'a plus du tout cours, à part dans certaines franges de l'édu-

\* Pasquali Paul, Olivier Schwartz. « La culture du pauvre : un classique revisité. Hoggart, les classes populaires et la mobilité sociale », Politix, vol.114, no.2, 2016.

cation populaire ou du syndicalisme. Certes il y a de quoi réformer. Toute une série d'actions ayant fait leur preuve pourraient être conduites pour sortir les classes populaires des formes de dépossession et de ségrégation qu'elles subissent. **Prenons la culture : l'essentiel de l'effort public s'adresse aux classes moyennes**, ne serait-ce qu'en raison des conditions d'accessibilité des lieux, ainsi que des mots, visuels ou journaux choisis pour communiquer. Le chantier est immense pour rendre les lieux accessibles : il faudrait remédier au déséquilibre de l'offre et du soutien culturel qui crée partout des périphéries, éduquer en amont, dans les écoles, aux catégories mentales qui permettent d'accéder à l'offre culturelle, généraliser tout ce qui peut ouvrir considérablement des lieux –opéras, musées, théâtres...– en réalité protégés par des frontières sociales, donner bien plus de moyens à tous ceux qui peuvent aider leurs propres enfants (les salariés modestes) ou ceux des autres (les enseignants) à passer les frontières sociales.

### Qui sont ces passeurs de frontières sociales ?

Dans les années 1950-1980, les intermédiaires culturels étaient bien plus nombreux. Il s'agissait notamment de militants de classes moyennes, comme les instituteurs, les travailleurs sociaux et une multitude d'acteurs du secteur socio-éducatif et médico-psychologique qui occupaient des positions médianes, médiatrices, donc frontalières, aussi bien dans l'univers professionnel que dans l'espace résidentiel. À partir des années 1980, beaucoup ont quitté les quartiers populaires et leurs engagements militants. Comme on le sait, le parti communiste et tout son réseau contre-culturel s'est vite effondré, sauf dans de rares bastions qui ont mis plus de temps à s'éroder. Aujourd'hui, ce genre d'intermédiaires culturels existe toujours, **ces passeurs sont présents dans les mairies, dans les comités d'entreprise, dans l'Éducation Nationale, mais aussi et surtout dans quelques associations locales** qui vivent plus ou moins. Ils sont les seuls à même d'établir des liens entre des univers, de susciter des découvertes culturelles et des rencontres sociales improbables qui aident les enfants des classes populaires à s'affranchir de leur condition, sinon de leur position sociale. L'offre culturelle apportée par l'école et par le périscolaire pourrait être renforcée, afin de répondre à des objectifs d'émancipation culturelle. Par exemple, durant mon enquête j'ai constaté le rôle décisif qu'a pu avoir tel atelier théâtre soutenu financièrement dans un lycée ZEP, telle Terminale option cinéma dans un autre lycée, ou encore telle MJC portée à bout de bras par une poignée de militants de l'éducation populaire qui se sentaient bien seuls. Durant les trente glorieuses, les classes populaires ont pu s'émanciper grâce à d'innombrables associations, para-syndicales ou para-politiques. Il faudrait soutenir ou créer une offre culturelle locale en recrutant en masse des intermédiaires culturels qui, c'est évident, existent en grand nombre parmi les enfants de milieux populaires qui ont bénéficié à moitié ou très peu des politiques de la démocratisation scolaire. De nouveaux lieux situés dans des espaces frontaliers dans la géographie urbaine locale mailleront à nouveau le territoire, des quartiers périphériques jusqu'aux quartiers centraux. Comme les gens ne viennent pas tout seuls, les agents intermédiaires dont je parlais sont indispensables. Le secteur associatif doit porter ce mouvement, de concert avec un syndicalisme et un municipalisme progressiste ancrés dans les milieux populaires qui n'hésiterait pas à tourner le dos à l'austérité budgétaire et aux opérations de communication électoralistes. Les bibliothécaires par exemple ont un rôle de passeurs de frontière. Qui se soucie de ces gens-là, d'en recruter davantage, d'ouvrir davantage d'annexes aux bibliothèques publiques, des écoles populaires destinées aux adultes ou des cinés-clubs de quartier, ou de valoriser les cultures populaires en réinventant l'image traditionnelle du musée ? Faire « du social », sans y mettre les moyens financiers et sans vraie ambition culturelle, n'a jamais fait une bonne politique. Hélas, comme l'État se défait de plus en plus sur les collectivités locales, ces dernières doivent repenser de fond en comble leur rôle en la matière.

**Est-il important que ces espaces supports à l'émancipation des classes populaires, qu'ils soient éducatifs, culturels, de loisirs ou sportifs soient mixtes socialement ? Je pense en particulier aux espaces fréquentés par les enfants et les adolescents ?**

Quand un acteur public essaye de créer de la mixité, sur la base de telle ou telle pratique isolée ou d'un événement ponctuel (on ne peut pas tout réduire à des festivals...), il a de grandes

chances d'échouer. La raison en est simple : l'espace social dans lequel cette pratique s'apprend, s'effectue et s'échange est déjà souvent segmenté, et pas qu'économiquement. A mon avis, les deux formes de frontières les plus rigides tiennent à l'offre scolaire et à l'offre résidentielle, ce sont les nerfs de la guerre. Si un enfant est dans un espace social très segmenté scolairement, toute tentative de rendre les pratiques culturelles plus mixtes est quasiment voué à l'échec, sauf si l'on agit sur la carte scolaire. **À mes yeux la priorité absolue consiste à toucher à l'offre scolaire et résidentielle.** Au lieu de gaspiller énergie et argent public à essayer d'appliquer la mixité à des espaces sociaux non mixtes, il faudrait tenter de jouer sur ces deux leviers. Repenser les quartiers, avec d'autres interlocuteurs que les cabinets d'urbanisme et les architectes, de manière par exemple à limiter la gentrification qui engendre une fausse mixité sociale et en réalité chasse des populations, établir des passages entre des quartiers proches géographiquement mais distants socialement, en mettant des équipements au milieu : un stade, une bibliothèque, une maison associative..., où les gens d'univers très différents auront tous intérêt à venir, à se croiser, sinon à se rencontrer. Par la localisation, un tas de choses peuvent être faites. Cela suppose aussi d'embarrasser et de gêner un certain nombre d'intérêts, en particulier ceux des promoteurs immobilier, des professionnels de l'urbanisme et des habitants de classes moyennes. Les classes supérieures ont toujours les moyens de partir, de changer de résidence, de payer, de se murer, de reconstituer vite des frontières. Pour les classes moyennes, c'est plus compliqué. Elles viennent à peine d'acquiescer une façon de se mettre à l'écart, que déjà telle ou telle décision publique peut les menacer...

### Et sur le plan du sport et de l'école, quelles pistes verriez-vous ?

Des événements sportifs peuvent brasser des milieux sociaux différents : organiser des compétitions scolaires entre établissements d'une ville en obligeant les élèves à mélanger les équipes peut-être une idée. **Utiliser tout ce qui peut favoriser la rencontre** : certes cela ne va pas réduire les inégalités, mais apprendra au moins aux gens à considérer qu'il existe autre chose que leur milieu. Autre piste, qui permettrait de mieux faire accepter les politiques transformatrices, l'introduction d'un enseignement de sciences humaines au collège et lycée. Je suis persuadé qu'une partie des tensions sociales actuelles en France vient d'un défaut de compréhension et d'analyse, bien plus que d'un manque de communication ou de « pédagogie ». Ce n'est pas seulement en apprenant à lire, à écrire et à compter que l'on apprend à décrypter l'information qui nous submerge de plus en plus. Donner aux élèves et aux enseignants des outils solides pour interpréter avec rigueur et esprit critique le monde social, de le déchiffrer aussi efficacement qu'on apprend à le faire pour le monde physique et biologique, cela pourrait être source d'un changement sociétal sans précédent. Bernard Lahire (sociologue à l'ENS Lyon) a raison de proposer que les sciences humaines (sociologie, histoire, anthropologie) deviennent une troisième culture, à mi-chemin entre les lettres et les sciences exactes, reconnue et promue par l'État dès l'école primaire. J'irais plus loin : pourquoi ne pas étendre cet enseignement en dehors de l'école, aux usagers des centres sociaux, aux agents des collectivités locales, aux associations, aux entreprises, aux comités de quartier, aux formations destinées aux élus locaux ? Il manque souvent ce bagage commun pour décrypter le sens et les enjeux de l'actualité économique, sociale, politique et internationale. Un pays comme la France ne peut pas changer par en haut. C'est donc au niveau local qu'on pourrait expérimenter cette dissémination démocratique des outils fournis par les sciences humaines, sans lesquels on peut difficilement avoir de véritables débats publics, à la fois démocratiques et efficaces. Et ainsi aller au-delà des sempiternelles invitations au « vivre-ensemble » et à la « mixité sociale » qui n'engagent que ceux qui ont un intérêt particulier à y croire. ■

---

WWW.  
MILLENAIRE3.  
COM

RETROUVEZ  
TOUTES LES ÉTUDES SUR

MÉTROPOLE DE LYON  
DIRECTION DE LA PROSPECTIVE  
ET DU DIALOGUE PUBLIC  
20 RUE DU LAC - 69399 LYON CÉDEX 03